Investisseurs et experts réunis à Alger : l'immobilier africain à la recherche de nouveaux relais de croissance P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 11 novembre 2026 / N° 1464 / PRIX 20 DA



Nouvelle raffinerie de 5 millions de tonnes à Hassi Messaoud

Arkab presse les entreprises pour livrer le projet dans les délais P4

Rejets polluants provenant du Maroc

L'ALGÉRIE DÉNONCE UNE « AGRESSION » ET UN « ACTE CRIMINEL »

Au-delà de la contamination des cours d'eau, ces rejets font peser de sérieuses menaces sur les ressources hydriques, les terres agricoles et l'équilibre des écosystèmes. Alger entend saisir les instances compétentes pour faire reconnaître la gravité de ces atteintes et engager les démarches nécessaires. P3



Lutte contre le terrorisme

LES EFFORTS ET L'EXPÉRIENCE DE L'ALGÉRIE SALUÉS PAR L'ONUDC P2



Élections locales

LES PARTIS PEAUFINENT LEURS STRATÉGIES P2

Démonstration de force des unités navales

SAÏD CHANEGRIHA SUPERVISE LA DESTRUCTION D'UNE CIBLE EN MER

La démonstration de force menée par les unités navales de l'ANP met en évidence les capacités de riposte et le degré de préparation opérationnelle de la Marine nationale. Le tir de missile effectué en Méditerranée, avec la destruction précise de la cible, témoigne de la maîtrise des équipements et de l'efficacité des dispositifs de défense. P3



APRÈS LES DÉCLARATIONS CONTROVERSÉES SUR LE DÉPLOIEMENT D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

Bruxelles rétropédale et revoit sa position

Lors d'un point de presse tenu hier, le porte-parole de l'Union européenne (UE), Anouar El-Anouni, est revenu sur ses précédentes déclarations concernant le déploiement d'une formation militaire de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le nord du Niger, affirmant que Bruxelles respectait pleinement la souveraineté de l'Algérie et du Niger et n'avait aucune intention de s'ingérer dans leurs affaires bilatérales.



PAR MAHDI B.

Le responsable européen a ainsi opéré un net rétropédalage. « Sur le fond, l'Union européenne respecte pleinement la souveraineté des deux nations et n'a aucune volonté d'ingérence », a-t-il déclaré, précisant que « la décision algérienne de déployer des troupes au Niger relève de la relation bilatérale entre l'Algérie et le Niger ». « L'UE n'a, à aucun moment, eu l'intention de demander à l'un ou l'autre de ces deux partenaires des clarifications sur leur engagement bilatéral », a-t-il ajouté. Il a également assuré que « l'Union européenne est attachée à entretenir de bonnes relations bilatérales tant avec l'Algérie qu'avec le Niger, à travers un dialogue respectueux à tous les niveaux, en vue de promouvoir la sécurité, la stabilité ainsi que la prospérité au Sahel ». Ce revirement intervient après la convocation de l'ambassadeur de l'UE en Algérie et du chargé d'affaires de sa délégation au Niger, à la suite des déclarations du porte-parole européen. Le 30 octobre, lors du point de presse quotidien de la Commission européenne à Bruxelles, Anouar El-Anouni avait répondu à une question d'un journaliste français sur l'envoi par l'Algérie d'une force militaire au Niger. Il avait alors indiqué que l'UE attendait « de plus amples éclaircissements sur la portée, l'objectif et la base » de ce déploiement. Il avait également affirmé que l'Union soutenait « les efforts en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité au Sahel, dans le respect du droit international, de la souveraineté des États et de la protection des civils », estimant que toute mesure de sécurité devait être transparente, proportionnée et favorable à la désescalade régionale. Ces déclarations avaient suscité une vive réaction à Alger, qui avait rapidement tenu à recadrer Bruxelles. Dimanche 8 novembre, l'agence de presse officielle APS, citant des sources autorisées, avait affirmé qu'aucune démarche de cette nature n'avait été entreprise auprès des autorités algériennes. Dans sa mise au point, elle avait qualifié Anouar El-Anouni d'« individu se présentant comme le porte-parole » de l'UE, soulignant son origine franco-marocaine et relevant que sa déclaration avait été lue sur papier, en réponse à une question d'un journaliste français. L'APS avait également dénoncé une « séquence soigneusement orchestrée » et accusé Paris d'acharnement contre l'Algérie. De son côté, Niamey avait réagi aux propos de Bruxelles en convoquant le chargé d'affaires par intérim de l'UE au Niger, Olaï Voionmaa. Dans un communiqué diffusé à la télévision nationale, le gouvernement nigérien avait expliqué que cette convocation faisait suite aux « déclarations condescendantes et irresponsables du porte-parole de l'UE exigeant des explications sur la base juridique des accords économiques et sécuritaires conclus entre le Niger et l'Algérie ». Le gouvernement nigérien avait alors exprimé son indignation face à ce qu'il considère comme une ingérence persistante de l'Union européenne dans les affaires intérieures d'États souverains ayant décidé, en toute responsabilité, de conclure des accords de coopération. « Le Niger réaffirme, avec la plus grande fermeté, qu'il ne reçoit d'injonction d'aucun pays ni d'aucune institution », avait-il souligné, ajoutant que, n'étant pas membre de l'UE, il n'avait pas besoin de permission de Bruxelles pour exercer sa souveraineté. Niamey avait également estimé que cette « sortie malheureuse et irresponsable » révélait le manque de sincérité du discours européen sur sa prétendue prise en compte des réalités sahéliennes dans sa politique africaine. Il avait enfin exigé « des clarifications sur les ingérences répétées et désobligeantes de l'Union européenne ». Ce retour en arrière de Bruxelles intervient donc dans un contexte de tensions diplomatiques provoquées par des déclarations qui ont suscité des réactions fermes à Alger comme à Niamey. Fin de l'affaire ? Pas vraiment, tant le renforcement des relations entre l'Algérie et ses voisins du Sahel semble contrarier les calculs géopolitiques de certaines parties. ■

Lutte contre le terrorisme

Les efforts et l'expérience de l'Algérie salués par l'ONUDC

Les participants à la cérémonie de lancement officiel de la branche Afrique de l'Ouest et Sahel du cadre stratégique « CONNECT » de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), tenue hier à Alger, ont salué les efforts et l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que son engagement en faveur du renforcement de la coopération régionale et intercontinentale pour faire face à cette menace et à ses liens avec la criminalité organisée transfrontalière. Ils ont également souligné l'importance de lancer, depuis l'Algérie, la phase opérationnelle du cadre stratégique africain « CONNECT », dédié à la lutte contre le terrorisme. Dans ce contexte, la directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Baya Bensmaïl, a indiqué que cette rencontre intervenait dans « une conjoncture sécuritaire régionale d'une extrême sensibilité, où les menaces terroristes s'entremêlent avec les activités du crime organisé transfrontalier, d'où l'impératif de hisser notre coopération à la hauteur de la gravité des défis ». Elle a également dénoncé la persistance du terrorisme, qui continue de ravager des vies dans la région du Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène, a-t-elle expliqué, « s'appuie de façon croissante sur les activités du crime organisé transfrontalier, comme le trafic de drogues et d'armes, la traite des êtres humains, les enlèvements contre rançon et l'exploitation illicite des ressources naturelles ». Baya Bensmaïl a enfin mis en garde contre cette « imbrication qui confère à cette menace une dimension transfrontalière dépassant les capacités de chaque État ».

ÉLECTIONS LOCALES

Les partis peaufinent leurs stratégies

PAR MERIEM KA

Au sixième jour de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre, les partis politiques en lice poursuivent leurs sorties à travers les différentes wilayas du pays afin de convaincre les électeurs et de gagner leur confiance. Depuis Biskra, où il a animé un meeting populaire au complexe thermal « Hammam Essalihine », le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a souligné hier l'importance de choisir des représentants du peuple capables de proposer des initiatives et des solutions concrètes à même de renforcer le développement local. Monder Bouden a affirmé que sa formation politique considère que « l'élu local, particulièrement au niveau communal, n'est pas un simple gestionnaire administratif, mais un responsable appelé à trouver de vraies solutions aux préoccupations et aux aspirations des citoyens, en proposant de nouvelles idées et initiatives qui contribuent à consolider la dynamique de développement ». Il a insisté sur le fait que les élus « sont tenus de rassembler toutes les composantes de la société, à leur tête l'élite, afin de les associer à la formulation de propositions au service de la commune et de la wilaya, tout en mettant l'accent sur les secteurs porteurs propres à chaque région ». Il a également souligné que l'élu devait rester à l'écoute des citoyens et encourager une réflexion collective prenant en compte toutes les suggestions constructives, dans le but de « réaliser un saut qualitatif en matière d'attractivité des investissements ». Pour sa part, le représentant du président du Front El Moustakbal, El Hadj Belghouthi, a mis en avant, lors d'une rencontre organisée au Centre culturel islamique du quartier Bouhraoua, à Ghardaïa, l'importance de prendre en considération les spécificités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement. Il a notamment insisté sur le rôle des assemblées communales et de wilaya dans la valorisation des potentialités propres aux différentes régions du pays. El Hadj Belghouthi a estimé que « les atouts touristiques, agricoles, économiques, culturels et scientifiques propres à chaque région constituent des piliers essentiels pour réaliser un développement local durable et efficace, en harmonie avec les orientations visant à bâtir une économie nationale forte et diversifiée ». Dans ce contexte, il a salué la richesse du patrimoine civilisationnel de la wilaya de Ghardaïa, appelant les assemblées locales élues à jouer un rôle fondamental dans la préservation de l'identité architecturale et culturelle de la région. Il les a également invitées à accompagner les initiatives locales destinées à valoriser ce patrimoine, afin de promouvoir un développement durable qui préserve son authenticité tout en répondant aux exigences de la vie moderne. Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de « consacrer une approche participative dans l'élaboration et l'exécution des programmes de développement local, fondée sur l'implication des différents acteurs locaux, des composantes de la société civile et des citoyens dans la définition des priorités et la proposition de solutions adaptées à leurs préoccupations ». De son côté, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Athmane Mazouz, a appelé hier, à Tizi Ouzou, les citoyens à voter en faveur des candidats de son parti dans la wilaya. À l'occasion d'une sortie de proximité dans trois localités de l'est de la wilaya, Fréha, Timizart et Aghrib, le président du RCD a exhorté les habitants à « placer leur confiance et donner leurs voix aux candidats du RCD ». Il a estimé que ces derniers « portent des idées, un programme et apporteront une autre façon de faire de la politique et de gérer les affaires publiques ». S'adressant enfin aux candidats de sa formation politique, Athmane Mazouz les a exhortés, une fois élus, à « être à la hauteur de la responsabilité qui leur sera confiée par les électeurs ». ■

L'EXPRESS



Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.



REJETS POLLUANTS PROVENANT DU MAROC

L'Algérie dénonce une « agression » et un « acte criminel »

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, s'est rendu hier dans la wilaya de Tlemcen, à la tête d'une importante délégation ministérielle, afin de constater l'ampleur de la pollution qui affecte les oueds Mouilah, El Mehaguene et Abbes, jusqu'au barrage de Hammam Boughrara.

PAR NASSIM TERKI

Cette situation, liée à des rejets et à des substances polluantes provenant du Maroc, constitue une menace pour les ressources hydriques, les terres agricoles et la santé des populations. La délégation ministérielle était composée de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, du ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ainsi que du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani. Cette visite intervient à la suite des premières constatations effectuées par une commission d'experts représentant plusieurs secteurs. À Maghnia, les membres de la délégation ont pris connaissance des explications présentées par les responsables locaux, les spécialistes et les parlementaires sur les conséquences de cette pollution. Les intervenants ont notamment signalé une détérioration de la qualité de l'eau et une mortalité de poissons, décrivant la situation comme une « catastrophe écologique », compte tenu des risques qu'elle fait peser sur la santé humaine et l'équilibre environnemental de la région. Les prélèvements réalisés sur place et les analyses physico-chimiques effectuées sur les échantillons ont mis en évidence une contamination d'origine chimique et microbiologique. Les résultats font notamment apparaître des concentrations de nitrites supérieures aux seuils de référence, une diminution du taux d'oxygène, ainsi que la présence de résidus de substances pharmaceutiques et hormonales et de métaux lourds. Le directeur général de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), Hocine Benmouffok, et la directrice au ministère de la Santé, El Hadia Mansouri, ont également apporté des éclairages sur la nature de cette pollution et les risques qu'elle engendre. Les spécialistes ont particulièrement alerté sur les conséquences d'une exposition prolongée à ces substances polluantes. Celles-ci pourraient provoquer la mortalité animale, entraîner une dégradation du couvert végétal et, plus préoccupant encore, favoriser l'infiltration de produits nocifs dans les nappes souterraines. Une telle contamination risquerait de compromettre durablement la qualité des eaux souterraines, dont la dépollution pourrait nécessiter plusieurs années de traitement. Les experts ont toutefois tenu à préciser que les eaux actuellement destinées à la consommation humaine font l'objet d'un traitement et répondent aux normes de sécurité requises. Les effets de cette pollution ne se limitent pas aux ressources hydriques. Les sols et les terres agricoles sont également exposés à des risques importants. L'accumulation de substances toxiques pourrait altérer leur fertilité, réduire les rendements agricoles et, par conséquent, menacer l'activité des exploitants ainsi que leurs moyens de subsistance. Les intervenants ont, dans ce contexte, fait état d'importants écoulements d'eaux polluées enregistrés récemment dans la région, rappelant les liens étroits entre la préservation des ressources hydriques et la sécurité alimentaire. À l'issue de cette visite, Brahim Merad a assuré que les pouvoirs publics prenaient cette situation « avec sérieux et responsabilité ». Il a rappelé qu'à la suite des premières alertes faisant état d'une dégradation de la qualité de l'eau et d'une mortalité de poissons, des équipes pluridisciplinaires avaient été immédiatement dépêchées sur les lieux afin de procéder aux constatations nécessaires, d'effectuer des prélèvements et de soumettre les échantillons aux analyses appropriées. Le ministre d'État a également souligné que la protection des ressources en eau, la sécurité hydrique et sanitaire des citoyens, ainsi que la préservation de l'équilibre écologique et de la biodiversité figuraient parmi « les priorités majeures de l'État ». Il a, dans ce sens, affirmé que les pouvoirs publics feraient preuve d'intransigeance à l'égard de toute pratique susceptible de porter atteinte à l'environnement ou de mettre en danger la santé des citoyens. Répondant aux préoccupations exprimées par les députés de la wilaya de Tlemcen, Brahim Merad a estimé que ce phénomène « n'est pas fortuit et constitue une agression systématique ». Il a assuré que ces préoccupations seraient transmises aux hautes autorités du pays, afin que les mesures appropriées puissent être prises en coordination avec les instances compétentes, tant au niveau national qu'international. « Toutes les mesures qui seront prises visent à protéger notre pays et nos citoyens, sur les plans alimentaire, environnemental et sanitaire, contre ce phénomène », a-t-il déclaré, soulignant que la situation suscitait une vive inquiétude parmi les autorités locales et les habitants de la région. De leur côté, les parlementaires ont appelé à porter cette affaire devant les instances et les juridictions internationales compétentes, considérant qu'il s'agit d'une atteinte transfrontalière aux ressources hydriques. Ils ont notamment plaidé pour l'activation des mécanismes juridiques, judiciaires et diplomatiques prévus par le droit international de l'eau, afin de faire face à cette situation et de préserver les ressources naturelles de la région. ■

DÉMONSTRATION DE FORCE DES UNITÉS NAVALES

Saïd Chanegriha supervise la destruction d'une cible en mer

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé hier, dans la 2e Région militaire à Oran, un exercice tactique au niveau de la façade maritime ouest, baptisé « Sakr El-Moutawassit 2026 », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Poursuivant sa visite d'inspection et de travail dans la 2e Région militaire, Saïd Chanegriha a assisté à un exposé sur les différentes phases de déroulement de cet exercice, qui « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027 », précise la même source. Le général d'armée et la délégation qui l'accompagnait ont ensuite suivi le déroulement de l'exercice, qui a notamment comporté un tir de missile de défense côtière sur une cible de surface. Le communiqué du MDN souligne que l'exercice a été exécuté avec succès et que la cible navale a été détruite avec une grande précision. Ce résultat témoigne, selon la même source, de la bonne maîtrise, par les équipages, des différents systèmes d'armes et équipements, ainsi que des progrès accomplis et du niveau de disponibilité opérationnelle atteint par les unités des Forces navales ces dernières années. Par ailleurs, le chef d'état-major a rencontré, à la base navale principale de Mers El-Kébir, les cadres et les personnels de la façade maritime ouest, à qui il a adressé une allocution d'orientation. À cette occasion, il a souligné que les nobles objectifs assignés à ces unités justifiaient les efforts soutenus déployés pour leur concrétisation et appelaient à leur réalisation dans les meilleures conditions. Il a notamment insisté sur les missions de surveillance des côtes nationales et de protection du pays contre les menaces susceptibles de pénétrer par la mer, ainsi que sur la lutte contre l'immigration clandestine et le trafic de drogues, un phénomène dangereux qui exige, a-t-il relevé, une réponse ferme afin de protéger la société de ses effets et de ses conséquences.

N. B.

Éditorial l'EXPRESS

FACE AU TERRORISME, L'UNITÉ AFRICAINE COMME IMPÉRATIF

PAR BOUALEM B.

La lutte contre le terrorisme se mesure à la capacité des États à protéger leurs populations, à prévenir de nouvelles violences et à coordonner leurs réponses. C'est dans cette perspective qu'a été lancée à Alger la branche Afrique de l'Ouest et Sahel du programme CONNECT de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le choix de la capitale algérienne témoigne de l'expérience du pays en matière de lutte antiterroriste et de son engagement constant en faveur d'une coopération régionale et intercontinentale face à des menaces qui ignorent les frontières. Le terrorisme d'aujourd'hui ne prospère pas de manière isolée. Il se nourrit des trafics d'armes et de drogues, de la traite des êtres humains, des enlèvements contre rançon et de l'exploitation illégale des ressources naturelles. Il se développe dans les espaces fragiles et tire parti de la porosité des frontières pour étendre son emprise. La directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Baya Bensmaïl, a ainsi rappelé à juste titre que cette imbrication entre terrorisme et criminalité organisée dépasse désormais les capacités d'action d'un seul État. L'Algérie connaît le prix de cette menace. Elle l'a affrontée dans la douleur, avec détermination et au prix de lourds sacrifices, avant d'en tirer une conviction profonde : la sécurité ne saurait se limiter aux opérations militaires. Elle repose également sur la prévention, la justice, la protection des frontières, le démantèlement des réseaux de financement et la lutte contre l'embrigadement des jeunes. C'est cette expérience, forgée dans l'épreuve, que l'Algérie met aujourd'hui au service de ses partenaires africains. Il ne s'agit pas d'imposer un modèle, mais de partager une leçon essentielle : le terrorisme ne se combat pas uniquement par la force. Il faut également agir sur ses causes profondes, à travers la cohésion sociale, le développement, l'État de droit et la solidarité entre les peuples. Le programme CONNECT répond précisément à cette réalité. Il vise à renforcer les capacités des États, à faciliter l'échange d'informations et à mettre en place des réseaux opérationnels pour lutter contre les liens entre terrorisme et criminalité organisée. Son lancement à Alger marque ainsi le passage à une phase concrète de coopération, alors que le Sahel et l'Afrique de l'Ouest restent exposés à des groupes armés qui évoluent, se déplacent et adaptent constamment leurs modes opératoires. Depuis longtemps, l'Algérie défend le principe de solutions africaines aux crises africaines. Elle a contribué à la mise en place de mécanismes de coopération sécuritaire avec les pays du Sahel et continue de plaider pour le renforcement des institutions régionales. Cette approche apparaît indispensable, car aucun pays ne peut garantir seul sa sécurité lorsque les menaces circulent librement d'un territoire à l'autre. Le défi demeure considérable. Les réseaux terroristes cherchent à tirer profit des crises politiques, de la pauvreté et des divisions communautaires pour renforcer leur implantation. La vigilance doit donc rester permanente et la coopération entre les États, constante. L'Algérie en a pleinement conscience : les acquis obtenus dans la lutte contre le terrorisme ne constituent pas un point final, mais engagent une responsabilité qui se renouvelle sans cesse. En accueillant le programme CONNECT, l'Algérie confirme ainsi son rôle dans les efforts africains en faveur de la sécurité régionale. Elle met son expérience au service d'une mobilisation collective, avec la conviction que la lutte contre le terrorisme se mène certes par les armes, mais qu'elle se consolide surtout par la justice, la solidarité, le développement et le respect des valeurs humaines.

Investisseurs et experts réunis à Alger

L'immobilier africain à la recherche de nouveaux relais de croissance

Les travaux de la troisième édition du Sommet africain de l'innovation et de l'investissement immobilier (ARIIS 2026) ont débuté mardi à Alger, en présence d'opérateurs économiques, d'investisseurs et de professionnels des secteurs de l'immobilier, du bâtiment, de l'investissement et de l'innovation, venus de plusieurs pays africains. Organisée sous la forme d'un salon et d'une conférence, cette manifestation se tient sous le patronage des ministères de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Elle entend offrir un cadre d'échange et de concertation aux acteurs économiques du continent, en vue de consolider les relations d'affaires, de promouvoir les initiatives d'investissement et d'identifier de nouvelles perspectives de partenariat entre les opérateurs algériens et leurs homologues africains. L'événement constitue également une occasion de mettre en lumière les atouts et les possibilités d'investissement qu'offre le marché algérien, particulièrement dans les domaines de l'immobilier, du bâtiment, des matériaux de construction, des services d'ingénierie et des solutions technologiques. Il s'agit aussi de valoriser le savoir-faire et les capacités des entreprises nationales, tout en encourageant les complémentarités entre l'investissement et l'innovation, dans la perspective de développer les échanges commerciaux et de faire émerger des projets communs à l'échelle africaine. À travers cette rencontre, les organisateurs ambitionnent ainsi de favoriser une meilleure mise en relation des différents intervenants et de créer les conditions propices à la concrétisation de partenariats économiques durables, susceptibles de contribuer à la dynamique de développement du continent. Pour cette troisième édition, le Sénégal a été choisi comme invité d'honneur. Ce choix traduit la volonté de donner une impulsion supplémentaire aux relations de partenariat entre les entreprises algériennes et sénégalaises, notamment dans les domaines du développement immobilier, de la construction, de l'investissement et des infrastructures. Selon les organisateurs, cette participation offre un cadre privilégié pour le partage des expériences, l'échange d'expertises et l'examen des possibilités de lancement de projets conjoints. Elle vise également à rapprocher les opérateurs économiques des deux pays et à identifier les domaines dans lesquels leurs compétences et leurs capacités respectives pourraient se compléter. Les échanges inscrits au programme de cette manifestation portent, par ailleurs, sur les perspectives d'investissement dans l'immobilier et le développement urbain en Algérie et dans les autres pays africains. Les participants se penchent également sur les possibilités de mise en place de partenariats entre les entreprises et sur la contribution de l'innovation, de la transformation numérique et des nouvelles technologies à la modernisation des secteurs de l'immobilier et du bâtiment. Une attention particulière est ainsi accordée aux mutations que connaissent ces activités, notamment en matière d'efficacité, de qualité des réalisations et d'intégration des nouvelles solutions technologiques dans les projets de construction et d'aménagement urbain.

NOUVELLE RAFFINERIE DE 5 MILLIONS DE TONNES À HASSI MESSAOUD

Arkab presse les entreprises pour livrer le projet dans les délais

En visite de travail et d'inspection dans la région de Hassi Messaoud, consacrée au suivi des sites de production et à l'examen de l'état d'avancement du projet de réalisation de la nouvelle raffinerie de pétrole brut (RHM3), dans la zone de Haoud El Hamra, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a insisté, hier, sur la nécessité de mobiliser tous les moyens nécessaires pour achever le projet dans les délais contractuels et permettre sa mise en exploitation conformément au calendrier fixé.

PAR MAHREZ Z.



Accompagné du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et d'une importante délégation composée de cadres du ministère et du groupe, ainsi que de représentants des entreprises nationales et étrangères chargées de la réalisation du projet, Mohamed Arkab s'est rendu sur le chantier de la future installation. Selon un communiqué du ministère, il a inspecté les différentes unités de la raffinerie et les zones de montage des équipements, tout en s'enquérant de l'état d'avancement des travaux. Le ministre a également pris connaissance des explications techniques relatives aux différentes étapes de réalisation, ainsi qu'aux aspects liés à l'ingénierie et aux opérations. Cette visite s'inscrit, selon la même source, dans le cadre du suivi sur le terrain des « grands projets stratégiques du secteur des hydrocarbures » et de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Celles-ci visent à renforcer les capacités nationales de production et de raffinage, à assurer une meilleure valorisation locale des ressources pétrolières et à développer la production de dérivés pétroliers à valeur ajoutée. Au cours de cette visite, Mohamed Arkab a présidé une réunion de coordination élargie avec les responsables de Sonatrach, les deux entreprises chargées de la réalisation du projet, l'espagnole Técnicas Reunidas et la chinoise Sinopec, ainsi que les représentants des entreprises nationales intervenant sur le chantier. Parmi ces dernières figurent notamment la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP) et Cosider Canalisation. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des rapports relatifs à l'état d'avancement des travaux et à l'évaluation des différents volets techniques, organisationnels et logistiques liés à la réalisation de la future installation. Elle a également constitué une occasion de renforcer la coordination entre les différents intervenants afin d'assurer le bon déroulement du chantier. À cette occasion, le ministre a appelé à « intensifier les efforts et à renforcer les mécanismes de suivi et de coordination », insistant sur l'importance de réunir toutes les conditions et de mobiliser les moyens nécessaires pour mener à terme les travaux dans les délais impartis. Dotée d'une capacité nominale de traitement de cinq millions de tonnes de pétrole brut par an, la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud figure parmi les principaux projets visant à accroître les capacités nationales de raffinage et de transformation des hydrocarbures. Selon le ministère, sa mise en service contribuera à répondre à la demande croissante du marché national, notamment en gasoil et en essence, à réduire la dépendance aux importations de produits raffinés et à dégager des excédents susceptibles d'être destinés à l'exportation. Son implantation à proximité des champs pétroliers de Hassi Messaoud devrait également permettre d'optimiser les conditions d'approvisionnement et de distribution, de réduire les coûts de transport des produits vers les wilayas du Sud et de consolider la sécurité des approvisionnements, tout en favorisant un meilleur équilibre géographique dans leur répartition. Le projet prévoit, en outre, l'utilisation de technologies industrielles avancées dans les opérations de raffinage et de conversion. L'objectif est de produire des dérivés répondant aux normes internationales de qualité, tout en améliorant les performances environnementales des installations et en limitant leurs émissions.

Près de 13 milliards de dollars consacrés au raffinage et à la pétrochimie à l'horizon 2030

Cette démarche visant à renforcer les capacités nationales de transformation s'inscrit dans le programme d'investissement du secteur des hydrocarbures présenté par Mohamed Arkab devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le 17 octobre dernier, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027. Le ministre avait alors fait état d'une enveloppe globale d'investissement de près de 71,6 milliards de dollars à l'horizon 2030 pour le développement de l'activité des hydrocarbures. Sur ce montant, 52 milliards de dollars seront consacrés à l'activité amont, tandis que près de 13 milliards de dollars seront affectés aux projets de raffinage et de pétrochimie. Parmi les principales opérations annoncées figurent la réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, une unité de production de méthyl tert-butyl éther (MTBE), un complexe de production de polypropylène à Arzew, un projet similaire en Turquie, ainsi qu'une unité de production d'alkylbenzène linéaire (LAB) à Skikda. À travers ce programme d'investissement, le secteur des hydrocarbures entend accélérer le développement des industries de transformation, accroître la valorisation locale des ressources nationales et renforcer la production de dérivés à plus forte valeur ajoutée. Cette orientation s'inscrit dans l'objectif fixé pour porter le taux de transformation des hydrocarbures à plus de 50 % de la production primaire à l'horizon 2030. ■

11,7 MILLIONS DE BARILS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN

Pertamina ouvre un nouveau débouché au brut algérien

L'Algérie pourrait bientôt consolider sa position sur le marché pétrolier asiatique, avec une augmentation des exportations de brut vers l'Indonésie. Le groupe énergétique indonésien Pertamina entend en effet accroître ses approvisionnements en pétrole algérien à la faveur de l'acquisition de participations dans trois gisements situés dans le bassin de Berkine, au sud-est du pays. Cette opération devrait lui permettre de bénéficier d'une production supplémentaire de 32 000 barils par jour à compter du début de l'année 2027. L'annonce a été faite le 9 novembre à Jakarta par Oki Muraza, vice-président exécutif de Pertamina. Selon ce responsable, les volumes attendus pourraient permettre au groupe indonésien d'expédier chaque mois une cargaison de pétrole brut vers l'Indonésie. Rapportée à une année entière, cette production additionnelle représenterait près de 11,7 millions de barils, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour les échanges énergétiques entre les deux pays. Cette augmentation des approvisionnements résulte du rachat par Pertamina des participations que détenait le groupe espagnol Moeve, anciennement appelé Cepsa, dans trois actifs pétroliers en Algérie. Il s'agit des gisements de Rhourde El Khrouf, Bir Messaouda et Ourhoud, dans lesquels les parts cédées s'élèvent respectivement à 49 %, 75 % et 37 %. Annoncée au début du mois de novembre, cette transaction marque une nouvelle étape dans le renforcement de la présence du groupe indonésien dans le secteur des hydrocarbures algérien. L'opération n'est toutefois pas encore définitivement finalisée. Sa concrétisation reste conditionnée à l'accomplissement des procédures de clôture de la transaction ainsi qu'à l'obtention des autorisations réglementaires requises par les autorités algériennes. Des formalités administratives qui sont toujours en cours. Bien que le montant officiel de cette acquisition n'ait pas été dévoilé, plusieurs médias espagnols avancent des estimations situées entre un peu plus de 500 millions d'euros et près d'un milliard d'euros. De son côté, Oki Muraza a souligné que le ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, avait exprimé son soutien à cette opération, alors que les démarches nécessaires à sa finalisation se poursuivent. Au-delà de l'acquisition de ces participations, cette opération pourrait ainsi permettre à Pertamina de sécuriser de nouvelles sources d'approvisionnement en brut et de renforcer ses capacités d'accès aux ressources pétrolières algériennes. Elle ouvre également la voie à une intensification des flux de pétrole entre l'Algérie et le marché indonésien, dans un contexte de diversification des débouchés commerciaux et de consolidation des partenariats énergétiques internationaux. **R. E.**

AU LENDEMAIN DE L'ASSASSINAT D'UN PHARMACIEN À CONSTANTINE

Le CNOP exige le déploiement immédiat de l'ordonnance électronique

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) a appelé le ministère de la Santé à accélérer la mise en œuvre effective du dispositif national de prescription électronique des médicaments psychotropes. Sans un communiqué publié hier, le CNOP estime que ce dispositif est devenu aujourd'hui « une nécessité incontournable » de santé publique.

PAR MERIEM K.

Le meurtre d'un pharmacien à proximité de son officine à Constantine a relancé le débat sur la sécurité des professionnels de santé dans l'exercice de leurs fonctions. Ce drame a suscité un vif émoi au sein de la profession, y compris le ministère de la Santé qui a condamné fermement toute forme de violence à l'égard des professionnels de la santé et réaffirmé sa détermination à prendre, en concertation avec les autorités compétentes, toutes les mesures et dispositions légales pour renforcer la protection des professionnels de santé et veiller à ce que les auteurs de tels actes soient sévèrement sanctionnés conformément à la loi.

Dans la foulée, le CNOP a exhorté le ministère de la Santé à accélérer la mise en œuvre du dispositif national de prescription électronique des psychotropes, qu'il considère comme « une nécessité incontournable » de santé publique. Pour les officinaux, la prescription électronique constitue un « instrument de sécurisation de l'acte médical et pharmaceutique ». Elle permet d'authentifier les ordonnances et d'en vérifier la validité des prescriptions, la traçabilité ainsi que les dispensations à l'échelle nationale. Ce dispositif permettra également de détecter les ordonnances falsifiées, volées ou utilisées frauduleusement ainsi qu'une meilleure protection des patients, des médecins prescripteurs et des pharmaciens dispensateurs, ajoute la même source. Tout en rappelant l'existence du cadre législatif, notamment la loi n° 23-05 du 7 mai 2023 instituant un répertoire national électronique des ordonnances relatives aux psychotropes et stupéfiants, le CNOP insiste sur l'urgence d'en concrétiser la mise en œuvre par les textes réglementaires et les moyens opérationnels nécessaires. Pour l'Ordre des pharmaciens, il est temps de « dépasser » le stade des intentions et de déployer rapidement les textes réglementaires ainsi que les moyens opérationnels nécessaires, en s'appuyant sur une démarche coordonnée et un calendrier précis.



Le CNOP invite le ministère de la Santé à accélérer la finalisation et le déploiement de la plateforme nationale de prescription électronique. Pour concrétiser cette démarche, il préconise d'associer les professionnels de santé, notamment, les représentants des médecins et des pharmaciens à la définition des modalités techniques et réglementaires de son fonctionnement pour assurer « l'interopérabilité » du système entre les prescripteurs, les pharmacies d'officine et les structures de contrôle habilitées. Il a également, à la mise en place d'un dispositif sécurisé d'identification des prescripteurs, d'authentification des ordonnances et d'enregistrement des dispensations.

Rappelant que la sécurisation du circuit des psychotropes ne peut reposer uniquement sur le renforcement du contrôle de la dispensation en pharmacie, le CNOP exige une maîtrise de toute la chaîne, depuis la prescription jusqu'à la délivrance au patient. ■

UNE CONSÉCRATION INTERNATIONALE POUR L'OPÉRATEUR ALGÉRIEN

Ooredoo entre dans le cercle des réseaux 5G les plus rapides

Ooredoo Algérie se classe au premier rang en Afrique du Nord et au quatrième à l'échelle mondiale pour le débit descendant de son réseau 5G, selon une distinction attribuée par Opensignal, sur la base des performances enregistrées durant une période de 90 jours, du 1er avril au 29 juin 2026. Cette distinction prestigieuse lui a été décernée lors d'une cérémonie organisée en marge du Mobile World Congress (MWC) Doha 2026, qui s'est tenu du 8 au 10 novembre dernier. La remise du prix s'est déroulée en présence du top management du Groupe Ooredoo, à sa tête Ahmad Al-Neama, directeur général régional du Groupe pour l'Afrique du Nord et l'Asie, ainsi que de Roni Tohme, directeur général d'Ooredoo Algérie, et de plusieurs cadres de l'entreprise. Ils étaient présents pour recevoir cette distinction qui vient saluer les performances remarquables du réseau 5G de l'opérateur algérien. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement constant d'Ooredoo Algérie en faveur du développement de ses infrastructures, de l'amélioration continue de la qualité de ses services et de la fourniture à ses clients d'une expérience de connectivité toujours plus performante. Elle repose sur une analyse indépendante menée par Opensignal, portant sur l'expérience réelle des utilisateurs de la 5G en Afrique du Nord durant la période allant du 1er avril au 29 juin 2026. Opensignal est un acteur mondial de référence dans la fourniture d'analyses indépendantes de l'expérience des consommateurs en matière de connectivité mobile. Selon les résultats de cette évaluation, les utilisateurs d'Ooredoo Algérie ont bénéficié d'un débit descendant 5G de 316,8 Mbps, confirmant ainsi le positionnement du réseau de l'opérateur comme le plus rapide en Afrique du Nord. Forte de son engagement continu en faveur de l'innovation et du développement de ses infrastructures réseau, Ooredoo Algérie poursuit ses investissements afin d'accompagner la transformation numérique du pays et de répondre aux besoins croissants des particuliers et des entreprises en matière de connectivité. À ce titre, le déploiement de la 5G constitue un levier essentiel pour favoriser l'émergence de nouveaux usages numériques et contribuer à la construction d'un écosystème digital toujours plus dynamique. À cette occasion, Shawn Heidel, président chargé de l'expérience réseau chez Opensignal, a déclaré : « Nous félicitons Ooredoo Algérie pour l'obtention de notre distinction récompensant le meilleur débit descendant 5G en Afrique du Nord, sur la base d'une évaluation entièrement indépendante des performances des réseaux mobiles réalisée par Opensignal. Notre méthodologie est conçue pour refléter fidèlement l'expérience réelle des utilisateurs de la 5G en Afrique du Nord, et nous sommes fiers de saluer l'engagement de Ooredoo Algérie en faveur de l'amélioration de cette expérience. » Pour sa part, Roni Tohme, directeur général d'Ooredoo Algérie, a souligné : « Cette distinction est une immense source de fierté pour Ooredoo Algérie et pour chacun des membres de nos équipes. Être reconnu comme l'opérateur avec le réseau 5G le plus rapide en Afrique du Nord et 4e au monde vient récompenser nos efforts constants pour étendre la couverture de notre réseau et améliorer continuellement ses performances, avec une priorité qui demeure au cœur de toutes nos actions : offrir à nos clients une expérience de connectivité qui soit à la hauteur de leurs attentes et les dépasse. Nous restons pleinement engagés à investir dans les technologies de nouvelle génération afin d'accélérer la transformation numérique de l'Algérie et de contribuer durablement à son développement. » Cette distinction vient couronner une dynamique de déploiement particulièrement soutenue. Lancée commercialement à la fin de l'année 2025 dans quatre wilayas, avec un objectif initial d'extension à huit wilayas au cours de sa première année, la 5G d'Ooredoo Algérie a connu une expansion bien supérieure aux prévisions de départ. En effet, l'opérateur a réussi à étendre le déploiement de ses infrastructures 5G à l'ensemble des 58 wilayas du pays, et ce, bien avant la fin de la première année suivant le lancement commercial de cette technologie. Une progression qui lui a permis de dépasser largement ses propres objectifs intermédiaires, ainsi que les obligations réglementaires de déploiement fixées dans le cahier des charges de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE). Pour rappel, Opensignal est le premier fournisseur mondial d'analyses indépendantes intégrant l'expérience réseau et les performances commerciales des opérateurs de services convergents, mobiles et haut débit. À travers cette distinction décernée par Opensignal, Ooredoo Algérie réaffirme son ambition de poursuivre le renforcement des performances de son réseau et de développer des solutions de connectivité toujours plus innovantes, en adéquation avec l'évolution des exigences du marché et les attentes de ses clients. **R. N.**

CRA

1400 poches de sang accumulées lors de la 29e édition du SILA

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a collecté 1.400 poches de sang lors de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée du 28 octobre au 7 novembre 2026, indique mardi un communiqué de cet organisme.Cette opération humanitaire, organisée tout au long de cette manifestation culturelle, s'est déroulée sur l'esplanade du Palais des expositions à Alger, en coordination avec l'Agence nationale du Sang (ANS) et sous la tutelle du ministère de la Santé.A cet effet, « le CRA a mobilisé ses moyens humains et organisationnels, à travers le déploiement d'équipes médicales et de bénévoles afin d'assurer l'encadrement nécessaire pour l'accueil et l'accompagnement des donneurs, ce qui a contribué à la réussite de cette initiative et à la réalisation d'un bilan qui reflète le niveau d'adhésion à cette action humanitaire », précise la même source.Cette initiative s'inscrit dans le cadre des « efforts continus du CRA visant à ancrer la culture du don de sang et à contribuer à la disponibilité de cette matière vitale, afin de répondre aux besoins des établissements hospitaliers et de renforcer le stock de sang, garantissant ainsi sa disponibilité pour les patients et les cas d'urgence et contribuant à sauver des vies », conclut le communiqué.

Alerte précoce

L'Algérie lance son initiative nationale

L'Algérie renforce sa résilience face aux risques naturels. En lançant l'initiative « Alertes précoces pour tous », le pays franchit un pas décisif vers la modernisation de son système national d'alerte et de gestion des catastrophes.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé, dimanche, le lancement national de l'initiative «Alertes précoces pour tous».

Cette initiative vise à renforcer le système national d'alerte précoce multirisque, à travers le développement des mécanismes de surveillance et de prévision des risques, ainsi que l'amélioration de la transmission des avertissements aux citoyens, garantissant ainsi une intervention rapide et réduisant les pertes humaines et matérielles générées par les catastrophes naturelles. Cet événement constitue également une opportunité pour consolider la coordination et l'échange d'expertises entre les différents secteurs nationaux et les partenaires internationaux, dans le cadre des efforts visant à bâtir un système intégré de prévention et d'anticipation, contribuant ainsi à la protection des vies et des biens et au renforcement du niveau de préparation face aux urgences.

Une démarche qui s'inscrit dans la continuité des actions engagées sur le terrain. Septembre dernier, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, avait ordonné d'accélérer la mise en service du système d'alerte cellulaire « Cell Broadcast », dans les meilleurs délais, afin de renforcer les mécanismes d'alerte précoce et de permettre la diffusion rapide de notifications d'urgence aux citoyens se trouvant dans les zones concernées, notamment en cas de catastrophes et de risques majeurs.

Il y a lieu de préciser que les activités du lancement national de l'initiative ont été clôturées hier. L'événement a connu la participation de plusieurs instances et organisations internationales, à l'instar du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) et de l'Union internationale de télécommunications (UIT).

Industrie publique

La production nationale a progressé de 3,7 % en 2024

La production industrielle du secteur public national a enregistré une progression de 3,7 % en 2024 par rapport à 2023, confirmant ainsi la dynamique de croissance amorcée depuis 2021, après le recul conjoncturel observé en 2020.



FATIHA A.

Cette évolution recouvre toutefois des performances contrastées selon les branches d'activité, avec une accélération notable dans les mines et carrières, les matériaux de construction et le textile, tandis que les hydrocarbures et l'agroalimentaire affichent une activité en stagnation, selon les dernières données de l'Office national des statistiques (ONS).Dans le détail, le secteur de l'énergie a poursuivi sa progression avec une croissance de 5,8 % en 2024, contre 4,9 % en 2023. Cette performance confirme la tendance globalement positive observée au cours de la dernière décennie, malgré quelques périodes de stabilité ou de recul. En revanche, la production des hydrocarbures a marqué une pause après trois années consécutives de croissance, respectivement de 3,2 % en 2021, 2,9 % en 2022 et 3,7 % en 2023.L'une des évolutions les plus significatives concerne les mines et carrières, dont la production a progressé de 9,6 % en 2024, après des hausses successives de 3,1 % en 2021, 0,7 % en 2022 et 6,4 % en 2023. Cette performance traduit la consolidation du redressement de cette branche, après les importantes contractions enregistrées entre 2016 et 2020.Les matériaux de construction ont affiché également une progression remarquable de 9,6 %, contre seulement 1,5 % en 2023. Cette évolution témoigne d'un net regain d'activité, après plusieurs années de recul enregistrées entre 2018 et 2022.À l'inverse, les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) ont enregistré un léger repli de 0,5 %, après une progression limitée à 0,7 % en 2023. Cette baisse demeure néanmoins modérée au regard des importantes contractions enregistrées en 2020 (-28 %) et en 2022 (-15,4 %).Les industries chimiques ont connu, pour leur part, un ralentissement de leur rythme de croissance, avec une hausse limitée à 1,2 % en 2024, contre 6,6 % en 2023 et 4,4 % en 2022. La branche agroalimentaire a affiché également une quasi-stagnation, avec une progression de seulement 0,4 %, après plusieurs années de croissance soutenue, notamment en 2021 (+15,1 %), 2022 (+2,9 %) et 2023 (+7,3 %).En revanche, les industries textiles se sont distinguées par une forte reprise, avec une croissance de 15,8 % en 2024, après une hausse de 10,7 % en 2023. Cette évolution marque un redressement notable de la branche, qui avait connu plusieurs années de régression depuis 2018.Les industries du cuir ont renoué également avec la croissance, enregistrant une progression de 3,1 % en 2024, après une forte contraction de 20,4 % en 2023. À l'opposé, les industries du bois accusent un recul de 9,7 %, après le rebond important de 40,9 % enregistré l'année précédente.Parallèlement à la progression de la production, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) du secteur public a poursuivi son amélioration en 2024, atteignant 56,1 %, soit un gain de 1,8 point par rapport à 2023.Cette évolution positive concerne notamment les industries manufacturières, dont le taux d'utilisation s'établit à 47 %, en hausse de 1,9 point, ainsi que les industries hors hydrocarbures, qui atteignent 50 %, avec un gain de 2,3 points.Les performances les plus importantes sont enregistrées dans les matériaux de construction, dont le taux d'utilisation des capacités atteint 90,2 %, en progression de 9,9 points. Les mines et carrières affichent également un niveau élevé de 87,7 %, avec un gain de 6,7 points. Les industries du bois ont enregistré, quant à elles, une amélioration de 10,1 points, leur taux passant de 23,5 % en 2023 à 33,6 % en 2024.Toutefois, cette tendance haussière n'est pas généralisée. Le secteur des hydrocarbures a enregistré un recul de son taux d'utilisation, qui est passé de 97 % en 2023 à 94,1 % en 2024, soit une perte de près de trois points. Les industries agroalimentaires ont connu une baisse plus prononcée de 7,1 points, leur taux passant de 75,7 % à 68,6 %. Les industries du cuir ont accusé également un repli de 2,5 points, à 52,8 %, tandis que les secteurs des ISMMEE et du textile maintiennent des niveaux globalement stables.Dans l'ensemble, les indicateurs de l'ONS mettent en évidence une consolidation de la croissance industrielle publique en 2024, soutenue principalement par l'énergie, les mines et carrières, les matériaux de construction et le textile. L'amélioration du taux d'utilisation des capacités de production constitue également un signal positif, même si les écarts de performance entre les différentes branches soulignent la nécessité de poursuivre les efforts de relance et de valorisation de l'appareil productif national.

Normalisation automobile

L'IANOR met en avant l'expérience algérienne lors du Dialogue Chine-Afrique

L'Institut algérien de normalisation (IANOR) a pris part aux travaux du Dialogue Chine-Afrique sur la coopération en matière de normalisation, à travers une communication consacrée à l'expérience algérienne dans ce domaine, avec un accent particulier sur le secteur automobile et son cadre réglementaire. Cette participation constitue une opportunité de promouvoir le savoir-faire national et de renforcer les échanges de compétences et d'expertises entre l'Algérie et la Chine, notamment dans un secteur stratégique pour le développement de l'industrie nationale.
À cette occasion, M. Gueddah El-Hacène, chef du département Mines, Métallurgie et Mécanique au sein de l'IANOR, a présenté une communication portant sur le système national de normalisation en Algérie, en mettant particulièrement en évidence les dispositifs encadrant le secteur automobile (Automotive), ainsi que les textes réglementaires qui régissent cette activité.
Selon un communiqué de l'IANOR, cette intervention a permis de présenter les principales caractéristiques de l'organisation nationale en matière de normalisation, ainsi que l'expérience acquise par l'Algérie dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes applicables à l'industrie automobile. Elle a également mis en lumière le rôle des comités techniques nationaux, qui constituent des structures essentielles dans le processus d'élaboration des normes nationales, à travers la contribution des différents acteurs concernés et la prise en compte des exigences techniques propres à chaque secteur.
La normalisation représente, en effet, un levier important pour accompagner le développement industriel, garantir la conformité des produits aux exigences de qualité et de sécurité et faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur nationales et internationales. Dans le secteur automobile, où les exigences techniques et les standards de qualité occupent une place déterminante, le renforcement du dispositif normatif constitue un enjeu majeur pour soutenir la production locale, améliorer la fiabilité des composants et des équipements et favoriser la compétitivité des opérateurs industriels.

F.A.

Achat de 50 000 tonnes de blé tendre

L'Algérie lance un nouvel appel d'offres international

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a lancé un appel d'offres international pour l'achat d'une quantité nominale de 50 000 tonnes de blé tendre meunier, d'origines facultatives, ont indiqué des négociants européens à l'agence Reuters.
Les offres doivent être soumises au plus tard aujourd'hui, mercredi 11 novembre.Selon les mêmes sources, l'appel d'offres prévoit la livraison des quantités demandées en deux périodes durant le mois de janvier 2027.
La première est fixée du 1er au 15 janvier, tandis que la seconde s'étendra du 16 au 31 janvier, pour les approvisionnements en provenance des principales zones d'exportation, notamment l'Europe.En revanche, pour les cargaisons provenant d'Amérique du Sud, d'Inde ou d'Australie, les expéditions devront être effectuées un mois plus tôt. Les offres de prix soumises dans le cadre de cet appel d'offres devront, quant à elles, rester valables jusqu'au 12 novembre courant.Bien que le volume nominal de l'achat soit fixé à 50 000 tonnes, les négociants soulignent que l'Algérie a l'habitude d'acquérir des quantités souvent supérieures aux volumes initialement annoncés dans ses appels d'offres internationaux.L'Algérie figure parmi les principaux marchés importateurs de blé européen, notamment français. Toutefois, le blé en provenance de la région de la mer Noire a progressivement renforcé sa présence sur le marché algérien ces derniers temps. Selon les mêmes sources, le blé français a été écarté de récents appels d'offres, dans un contexte de tensions politiques entre Alger et Paris.

F.A.

Industrie

Renforcer le système national de qualité

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présidé, lundi, une séance de travail consacrée à l'examen des moyens de renforcer le système national de normalisation, d'accréditation et de métrologie, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des produits nationaux, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.Cette séance a réuni les responsables de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), de l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), et de l'Office algérien de métrologie (OAM), en présence de cadres du secteur.
La rencontre a permis d'évaluer les dispositifs d'accompagnement des fabricants dans les domaines de la normalisation, de l'évaluation de la conformité et de la certification de conformité, en sus des moyens de faciliter l'obtention des certificats requis conformément aux normes et spécifications nationales et internationales, notamment pour les fabricants de pièces de rechange et d'accessoires automobiles.Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer les capacités du système national de qualité et d'améliorer ses performances, à travers une intensification de la coordination et de la coopération avec les organismes et organisations internationales spécialisés.Cette démarche vise à garantir la sécurité des consommateurs, à améliorer la qualité des produits nationaux et à renforcer leur compétitivité afin de leur permettre d'accéder aux marchés extérieurs, après avoir répondu aux besoins du marché national et consolidé les capacités de production locale, conclut le communiqué.

R.E.

Omar Chaabane, DG du CACQE :

« 20 % des produits contrôlés ne sont pas **conformes** aux normes »

L'Algérie renforce son dispositif de contrôle des produits commercialisés et importés à travers l'extension de son réseau de laboratoires, avec un objectif de 58 structures à l'horizon 2028.



FATIHA A.

Selon le directeur général du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), Omar Chaabane, près de 20 % des produits soumis aux analyses révèlent des non-conformités aux normes en vigueur, soulignant ainsi l'importance du renforcement des mécanismes de surveillance et de protection du consommateur.Intervenant hier dans l'émission « L'Invité du matin » de la Chaîne 1 de la Radio nationale, Omar Chaabane a indiqué que les laboratoires relevant du secteur du commerce analysent annuellement près de 20.000 échantillons, avec une moyenne de quatre à cinq analyses par échantillon, soit un volume global avoisinant les 100.000 analyses par an.Dans le cadre du renforcement de ce dispositif, le responsable a annoncé la mise en service de deux nouveaux laboratoires destinés au contrôle de la qualité des produits importés, implantés au niveau du port d'Alger et de l'aéroport international d'Alger. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à renforcer le contrôle des importations et à préserver la santé des consommateurs.

Réalisées dans des délais courts et dotées d'équipements répondant aux normes internationales de qualité, ces deux nouvelles structures constituent une première étape d'un programme plus large d'extension du réseau des laboratoires aux différents points d'entrée du territoire national.À ce titre, Chaabane a précisé que la prochaine phase du programme concernera les ports d'Oran, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Jijel et d'Annaba, avant une généralisation progressive à l'ensemble des postes frontaliers maritimes, terrestres et aériens.L'entrée en service de ces nouvelles infrastructures devrait permettre d'accroître sensiblement les capacités nationales d'analyse. Le responsable prévoit ainsi une augmentation du nombre d'échantillons traités, qui pourrait passer de 20.000 actuellement à 30.000, voire davantage, au fur et à mesure de la mise en exploitation des nouveaux laboratoires et de l'achèvement des projets en cours de réalisation. Le dispositif national compte également huit laboratoires mobiles intervenant dans les zones frontalières maritimes caractérisées par une importante activité commerciale. Ces unités travaillent en coordination avec les laboratoires fixes afin d'accélérer les opérations de contrôle et de réduire les délais d'attente des marchandises au niveau des ports et des aéroports.Parallèlement, un programme de développement des capacités nationales prévoit de porter le nombre de laboratoires de 42 actuellement à 58 à l'horizon 2028, à travers la réalisation de 16 nouvelles structures. Cette extension vise à assurer une couverture territoriale plus large et à renforcer les moyens d'intervention des services chargés du contrôle de la qualité.Les missions de ces laboratoires couvrent plusieurs domaines d'analyse, notamment les examens biologiques, microbiologiques, chimiques et physiques. Ils sont notamment chargés de détecter les contaminants, les résidus de pesticides, les métaux lourds et les traces d'antibiotiques, ainsi que de contrôler les produits alimentaires et non alimentaires.Ces opérations sont réalisées conformément aux normes internationales, notamment celles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et du Codex Alimentarius, ainsi qu'aux dispositions de la réglementation algérienne en vigueur.Le directeur général du CACQE a, par ailleurs, souligné que le contrôle de la qualité ne se limite pas aux analyses effectuées en laboratoire. Il englobe également l'autocontrôle auquel sont soumis les producteurs et les importateurs, en complément des opérations d'inspection sur le terrain menées par les services de répression des fraudes, en coordination avec les services de sécurité.

Industrie électrique

Kourtel mise sur le renforcement de l'intégration locale et des **capacités nationales**

Le développement de la filière des industries électriques, le renforcement de l'intégration locale et l'implication accrue des fabricants nationaux dans les grands projets structurants ont été au centre d'une réunion de travail présidée, hier, par le ministre de l'Industrie, le professeur Farid Kourtel, avec les représentants du Consortium algérien des industries électriques (CIEL).
Cette rencontre, tenue au siège du ministère de l'Industrie, a été consacrée à l'examen de la situation de la filière des industries électriques en Algérie, à l'évaluation des capacités de production des entreprises nationales ainsi qu'aux perspectives de développement de cette branche industrielle stratégique. L'objectif est notamment de renforcer la contribution des opérateurs locaux à la satisfaction des besoins du marché national et de consolider le tissu industriel algérien.
«Les discussions ont particulièrement porté sur les moyens de renforcer les complémentarités entre les entreprises industrielles publiques et privées, tout en encourageant le développement de la fabrication nationale des équipements et matériels électriques. Dans ce contexte, l'augmentation des taux d'intégration locale constitue un axe prioritaire, à travers une meilleure valorisation des capacités de production existantes et le développement de nouvelles compétences industrielles», a indiqué hier le ministère dans un communiqué.
Les participants ont également examiné les mécanismes susceptibles d'accompagner les fabricants nationaux et de favoriser leur implication dans la réalisation des grands projets structurants, notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, ainsi que dans l'industrie automobile. Cette orientation vise à accorder une place plus importante aux entreprises algériennes dans les chaînes d'approvisionnement et de sous-traitance industrielle, en leur permettant de fournir localement les intrants, les composants et les équipements nécessaires à la concrétisation de ces projets. L'intégration des producteurs nationaux dans ces différents segments devrait ainsi contribuer à réduire la dépendance aux importations, à limiter la facture des achats extérieurs et à renforcer la souveraineté industrielle du pays. Elle permettrait également de créer davantage de synergies entre les différents acteurs économiques, de stimuler l'investissement productif et de favoriser l'émergence d'un réseau national de sous-traitance spécialisé dans les industries électriques.Par ailleurs, la question de la compétitivité des produits électriques fabriqués localement a occupé une place importante dans les échanges. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité d'améliorer leur qualité, de veiller à leur conformité aux normes et standards en vigueur et de renforcer les capacités des entreprises nationales afin qu'elles puissent répondre efficacement à la demande du marché intérieur.Au-delà de la substitution aux importations, l'enjeu consiste également à permettre aux industriels algériens de se positionner progressivement sur les marchés extérieurs, en proposant des produits répondant aux exigences de qualité, de fiabilité et de compétitivité à l'échelle internationale.À travers cette rencontre avec le CIEL, le ministère de l'Industrie entend ainsi poursuivre ses efforts en faveur de la structuration et du développement des filières industrielles nationales, en misant sur une meilleure coordination entre les opérateurs publics et privés, la valorisation du potentiel productif local et le renforcement de l'intégration industrielle. La filière électrique est appelée, dans cette perspective, à jouer un rôle accru dans la diversification de l'économie nationale et l'accompagnement des grands programmes de développement du pays.

F.A.

Marché mondial de l'hélium

L'Algérie renforce sa position face au recul de l'offre

Les perturbations de l'approvisionnement en hélium en provenance du Qatar, enregistrées depuis mars 2026, sont en train de redessiner la carte mondiale de la production de ce gaz stratégique. Cette situation pousse les acheteurs internationaux à rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement afin de sécuriser leurs besoins, plaçant notamment l'Algérie parmi les pays susceptibles de jouer un rôle accru sur le marché mondial.
Selon un récent rapport de l'Unité de recherche sur l'énergie (Energy Research Unit), basée à Washington, les États-Unis, la Russie et l'Algérie figurent parmi les principales alternatives au gaz qatari, aux côtés de nouveaux projets de production en cours de développement au Canada et dans plusieurs pays africains.
Cette recomposition intervient dans un contexte où le marché mondial de l'hélium avait pourtant connu, depuis le début de l'année 2024, une situation d'excédent de l'offre. Les capacités mondiales effectives de production étaient alors estimées à environ 7,3 milliards de pieds cubes par an, soit près de 206,7 millions de mètres cubes, contre une demande évaluée à 6,2 milliards de pieds cubes, équivalant à 175,6 millions de mètres cubes.
En 2025, le Qatar représentait à lui seul 35 % de la production mondiale d'hélium, se positionnant ainsi comme le deuxième producteur mondial derrière les États-Unis, mais également comme le premier exportateur mondial. L'essentiel de sa production provient du complexe industriel de Ras Laffan, qui constitue l'un des principaux pôles mondiaux de production de ce gaz.
Dans ce contexte, l'Algérie dispose d'atouts importants pour renforcer sa présence sur ce marché. La production nationale d'hélium est principalement associée aux installations de liquéfaction du gaz naturel. Le pays a ainsi produit près de 11 millions de mètres cubes en 2025, alors que ses capacités de production sont estimées à environ 50 millions de mètres cubes par an. Les réserves nationales, quant à elles, sont évaluées à près de 1,8 milliard de mètres cubes.
La situation actuelle sur le marché international pourrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives pour l'Algérie, à condition d'améliorer le taux d'utilisation de ses infrastructures gazières et de valoriser davantage ses capacités de production. Dans un contexte de recherche de diversification des sources d'approvisionnement, le potentiel national pourrait contribuer à consolider la position du pays parmi les fournisseurs internationaux de cette ressource stratégique.

F.A.

El-Meniaa

Mise en service et lancement de plusieurs projets de développement

Parmi ces projets figurent la mise en service d'une salle de soins au niveau du pôle urbain et d'un siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la réception d'une nouvelle école primaire baptisée du nom du «Chahid Benmati Slimane», ainsi que le lancement des travaux de réalisation de trois stades de proximité dans la commune de Hassi El-Gara.



Plusieurs projets, tous secteurs confondus, ont été mis en service ou lancés dans les communes de Hassi El-Gara et Hassi Lefhal (wilaya d'El-Meniaa), dans le cadre des efforts visant à impulser le développement local, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Parmi ces projets ayant fait l'objet d'une visite des autorités locales figurent la mise en service d'une salle de soins au niveau du pôle urbain et d'un siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la réception d'une nouvelle école primaire baptisée du nom du «Chahid Benmati Slimane», ainsi que le lancement des travaux de réalisation de trois stades de proximité dans la commune de Hassi El-Gara.Cette collectivité locale a également bénéficié d'autres opérations de développement portant notamment sur l'extension du réseau d'assainissement, la réhabilitation du réseau routier, la réalisation d'un aire de jeux au sein d'une école primaire située au quartier des «Oliviers» et l'extension du parc communal.Dans la commune de Hassi Lefhal, la dynamique de développement local s'est traduite par la mise en service d'une polyclinique, à l'issue de travaux de réhabilitation, d'un club de jeunes dédiés aux activités juvéniles et sportives et l'inauguration d'un siège de la Conservation foncière locale.A cette occasion, le wali, Mokhtar Benmalek, a souligné la nécessité de veiller à la préservation de ces infrastructures publiques et d'assurer leur bonne exploitation afin de garantir leur pérennité et la continuité des services offerts aux citoyens. Il a également exhorté les entreprises réalisatrices à respecter les normes de qualité requises et les délais contractuels prévus dans les cahiers des charges.Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement local visant à prendre en charge les préoccupations des citoyens, dans les secteurs ayant un impact direct sur la vie quotidienne, notamment la santé, l'hydraulique, l'urbanisme et la jeunesse et des sports.

Oran

Lancement des travaux d'aménagement du **boulevard des Andalouses**

Des travaux d'aménagement de l'avenue des Andalouses, longeant le front de mer dans la commune d'El Ançor, dans la wilaya d'Oran, ont été lancés, à-on avis, dimanche, auprès des services de la wilaya. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a procédé, dimanche, au lancement des travaux de réalisation de kiosques et de pose de pavés de qualité prévue aux trottoirs, tout au long de l'avenue du front de mer des Andalouses.A cette occasion, il a donné des instructions portant sur le suivi permanent du projet, le respect des délais de réalisation, ainsi que des normes techniques et de qualité des travaux, tout en insistant sur l'amélioration des façades des bâtiments donnant sur cette avenue.Les travaux d'aménagement de cette façade maritime comprennent, notamment, la réalisation de trottoirs, l'installation de bancs modernes, selon un modèle uniforme et élégant, le renouvellement des candélabres d'éclairage public, ainsi que la mise en place de kiosques au design esthétique. Ces aménagements devraient contribuer à améliorer le paysage urbain et à apporter une touche esthétique à cette façade côtière, qui connaît une forte affluence des estivants durant la saison estivale.Ce projet devrait faire de cet espace touristique une destination plus attractive et mieux organisée, susceptible d'accueillir des visiteurs tout au long de l'année, at-on souligné.Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux postes, l'un de la Protection civile et l'autre de la Gendarmerie nationale, se maintiennent au niveau de la plage des Andalouses à un rythme avancé. Leur achèvement est prévu dans les meilleurs délais, selon la même source.

Béjaïa

Sonelgaz renforce la sécurité de son **réseau gazier** à l'approche de l'hiver

À l'approche de la saison hivernale, Sonelgaz de Béjaïa intensifie ses préparatifs à travers un vaste programme d'entretien et de maintenance des réseaux de gaz naturel. Déployées dans toute la wilaya, ces opérations visent à prévenir les incidents techniques et à garantir la continuité de l'approvisionnement durant les mois de grand froid, selon Madame Laidi Ghanima, responsable de la communication à la direction de distribution de Sonelgaz de Bejaia. Les interventions concernent principalement le contrôle des vannes, des postes de distribution, des branchements individuels et collectifs ainsi que des colonnes montantes des immeubles. Une attention particulière est accordée à ces dernières, souvent encombrées ou utilisées comme espaces de rangement par certains occupants, malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation menées par l'entreprise. Des opérations de recherche systématique des fuites de gaz sont effectuées à l'aide d'appareils spécialisés de haute technologie (RSF). Ces équipements permettent aux équipes techniques de détecter d'éventuelles anomalies et d'intervenir préventivement afin de limiter les risques liés à l'exploitation du réseau. Cette mobilisation accompagne l'expansion importante du réseau gazier dans la wilaya. Le taux de raccordement dépasse désormais les 90 %, tandis que la longueur du réseau est passée de 4 199 km en 2020 à 8 400 km en 2026. Le nombre de postes de distribution publique a également évolué, passant de 41 à 64 durant la même période. Chaque année, près de 19 000 nouveaux clients bénéficient ainsi du raccordement au gaz naturel. Parallèlement aux interventions techniques, Sonelgaz poursuit ses campagnes de sensibilisation contre les intoxications au monoxyde de carbone (CO). Invisible et inodore, ce gaz toxique représente un danger particulièrement important durant l'hiver, notamment en raison de l'utilisation des appareils de chauffage et du manque de ventilation dans certains logements.
Les actions de prévention ciblent plusieurs catégories de la population et se déroulent dans les établissements scolaires, les résidences universitaires, les centres de formation professionnelle et les mosquées. Des opérations de porte-à-porte et des journées portes ouvertes sont également organisées afin de rappeler aux citoyens les principales mesures de prévention.

I.M.

Tissemsilt

Raccordement de plus de 90 foyers au réseau d'AEP à Beni Lahcen

Plus de 90 foyers du douar « El Brahmia », relevant de la commune de Beni Lahcen, dans la wilaya de Tissemsilt, ont récemment été raccordés au réseau d'alimentation en eau potable, à-on avisé, dimanche, auprès de la direction de l'Hydraulique de la wilaya.Cette opération s'inscrit dans le cadre des projets du secteur des ressources en eau dans la wilaya. Une enveloppe financière de 794 millions de dinars lui a été consacrée. Les travaux ont notamment été réalisés sur la d'un réseau de distribution et d'un réservoir d'eau d'une capacité de 150 mètres cubes.Ce projet, désormais mis en exploitation, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le développement local et à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales, en leur garantissant un approvisionnement régulier et continu en eau potable.
Ces projets de développement devraient contribuer à la fixation des populations dans leurs localités, notamment dans les villages et les zones rurales, ainsi qu'au renforcement du développement durable à travers les 22 communes de la wilaya, a indiqué la même source.Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux fourrages profonds dans les communes d'Ouled Bessam et d'El Ayoune se prolongent à un stade avancé. La réception du premier fourrage est prévue, prochainement, tandis que le taux d'avancement des travaux du second a dépassé les 80 %.La mise en service de ces deux infrastructures devrait permettre d'alimenter en eau potable plus de 5.000 logements, contribuant ainsi au renforcement des capacités de production de cette ressource vitale et à l'amélioration de sa distribution à travers les différentes régions de la wilaya.

ILLIZI

Mise en service de nouveaux bureaux et équipements postaux

De nouveaux bureaux postaux et des distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) ont été mis en service au cours de l'année 2026 dans la wilaya d'Illizi, ont indiqué dimanche les responsables locaux du secteur. En vue de la consolidation des prestations postales et du rapprochement des services d'Algérie-poste de sa clientèle, ces acquis présagent sur l'entrée en service du bureau postal du quartier Khemaya, intervenue, fin octobre dernier, dans le cadre des festivités du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, a indiqué la directrice de l'unité de wilaya d'Algérie-Poste, Nadia Boudina. Une structure similaire a été mise en exploitation au quartier El-Hadeb, dans la commune de Bordj Omar-Driss, en plus de l'installation et la mise en service de quatre (4) DAB, deux installés à l'espace libre jouxtant le bureau postal de la commune d'In-Amenas, et les deux autres au bureau Errimel, commune d'Illizi à la recette principale de la wilaya. L'ancien DAB de la recette principale de la wilaya a été, quant à lui, transféré à la gare routière d'In-Amenas, at-elle ajouté.
L'amélioration des prestations postales a donné lieu à un ratio de couverture, dans la wilaya d'Illizi, d'un bureau de poste pour près de 2.500 habitants, contre une moyenne nationale d'un bureau pour 9.000 habitants, selon la même source.
Les efforts de déploiement des structures postales et d'amélioration du service public tiennent compte des spécificités géographiques de la wilaya, notamment son étendue, à-elle souligné.

MALADIES PROFESSIONNELLES

Une hausse **préoccupante** à l'échelle mondiale

Près de 2,6 millions de personnes meurent chaque année dans le monde des suites de maladies professionnelles. Les longues heures de travail, l'exposition aux substances toxiques et les conditions de travail difficiles figurent parmi les principaux facteurs de risque, soulignant l'urgence de renforcer la prévention et la protection de la santé des travailleurs.



Les maladies professionnelles connaissent une progression préoccupante à travers le monde, mettant en lumière les risques auxquels sont exposés quotidiennement des millions de travailleurs. Selon les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT), publiées en novembre 2023, près de 2,93 millions de personnes meurent chaque année de maladies et d'accidents liés au travail, dont environ 2,6 millions à la suite de maladies professionnelles. Une étude publiée en 2024 dans la revue scientifique Scandinavian Journal of Work, Environment & Health confirme cette tendance : la charge des maladies et des accidents liés au travail aurait augmenté de 26 % entre 2014 et 2019. Les chercheurs soulignent notamment la progression des maladies liées au travail dont les effets apparaissent après une longue période d'exposition. Parmi les principales pathologies recensées figurent les maladies cardiovasculaires, les cancers et les affections respiratoires. Les données conjointes de l'OMS et de l'OIT indiquent également que, sur les 1,9 million de décès liés au travail enregistrés en 2016, 81 % étaient dus à des maladies et non à des accidents. Les longues heures de travail constituent également un facteur de risque majeur : selon les estimations conjointes des deux organisations, l'exposition à des horaires de travail d'au moins 55 heures par semaine a été associée à près de 745 000 décès par accident vasculaire cérébral et cardiopathie ischémique en 2016. À ces risques s'ajoutent l'exposition aux substances toxiques, aux poussières, au bruit et aux agents cancérogènes, qui peuvent provoquer des pathologies parfois irréversibles. Par ailleurs, les changements climatiques font émerger de nouvelles menaces pour la santé des travailleurs. Dans un rapport publié en avril 2024, l'OIT estime que 2,41 milliards de travailleurs sont exposés chaque année à une chaleur excessive, un phénomène susceptible de provoquer déshydratation, épuisement, troubles rénaux et complications cardiovasculaires. Les travailleurs du bâtiment, de l'agriculture, de l'industrie et ceux exerçant des activités en plein air figurent parmi les plus vulnérables. La santé mentale constitue également un enjeu croissant. La surcharge de travail, les horaires prolongés, le manque de soutien, le harcèlement et l'insécurité professionnelle peuvent favoriser l'apparition de troubles anxieux, de dépression et d'épuisement professionnel. Selon l'OMS, les environnements de travail défavorables représentent ainsi un risque important pour le bien-être psychologique des salariés. Face à cette situation, les spécialistes insistent sur la nécessité de renforcer les dispositifs de prévention, d'améliorer le suivi médical des salariés et de garantir des environnements professionnels plus sûrs. La surveillance régulière de l'état de santé des travailleurs, l'identification précoce des symptômes, la limitation de l'exposition aux substances dangereuses et l'adaptation des conditions de travail aux fortes chaleurs figurent parmi les mesures préconisées. L'OMS et l'OIT rappellent également l'importance de la responsabilité des employeurs et des pouvoirs publics dans la mise en place de politiques de santé et de sécurité au travail. Au-delà des conséquences humaines, les maladies professionnelles entraînent des coûts économiques considérables, liés aux arrêts de travail, à la perte de productivité et aux dépenses de santé. La prévention demeure ainsi un levier essentiel pour protéger les travailleurs, réduire les inégalités face aux risques professionnels et préserver durablement la santé publique.

A.B

Accidents de la route

24 morts et 1771 blessés en une semaine

Vingt-quatre (24) personnes sont décédées et 1771 autres ont été blessées dans 1467 accidents de la circulation survenus entre le 1er et le 7 novembre en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine avec 4 personnes décédées sur les lieux d'accident et 60 autres blessées, à la suite de 54 accidents de la circulation.
Par ailleurs, deux (2) personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas d'Alger et Djelfa, relève le bilan, qui constate que les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 55 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des mêmes appareils dans plusieurs wilayas du pays. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 720 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (108 incendies), Blida (43) et Oran (29).

Dérapage et renversement d'un véhicule utilitaire

Trois morts dans un accident à Tamanrasset

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de dérapage et de renversement d'un véhicule utilitaire, survenu lundi soir dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la cellule de communication des services de la Protection civile.
Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tamanrasset sont intervenus, lundi soir, suite à un accident de la circulation survenu sur le CW109 reliant Tamanrasset au village de Tahifet, situé à 60 km du chef-lieu de wilaya, précise-t-on de même source. L'accident a été provoqué par le dérapage et le renversement d'un véhicule utilitaire, faisant trois (03) morts sur place.
Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset.
Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes afin de déterminer les causes de l'accident.

Chute de cheveux en automne

Un **phénomène** saisonnier lié au cycle capillaire

Durant l'automne, de nombreuses personnes constatent une augmentation de la chute de leurs cheveux, un phénomène qui suscite souvent des inquiétudes, notamment chez les femmes. Pourtant, cette perte capillaire peut être liée à une variation saisonnière du cycle de croissance des cheveux. Des travaux scientifiques ont effectivement mis en évidence une évolution de l'activité des follicules pileux au fil des saisons. Une étude publiée en 2009 dans la revue Dermatology, menée par des chercheurs de l'Université de Zurich sur 823 femmes, a notamment observé une proportion plus importante de cheveux en phase télogène, correspondant à la phase de repos précédant leur chute, durant l'été. Cette évolution peut expliquer pourquoi certaines personnes remarquent une perte plus importante à la fin de l'été et au début de l'automne. D'autres travaux, publiés dans le British Journal of Dermatology, ont également relevé un pic de chute des cheveux autour des mois d'août et de septembre. Ce phénomène s'explique par le cycle naturel du cheveu, qui comprend une phase de croissance, une phase de transition et une phase de repos avant la chute. En temps normal, selon l'Académie américaine de dermatologie (AAD), une personne perd entre 50 et 100 cheveux par jour. Toutefois, cette quantité peut augmenter temporairement lors d'une chute saisonnière. Les spécialistes évoquent également plusieurs facteurs susceptibles d'accentuer ce phénomène, notamment le stress, la fatigue, les maladies accompagnées de fièvre, les changements hormonaux, les régimes alimentaires restrictifs et les carences nutritionnelles, particulièrement en fer. Il faut également savoir que certaines chutes de cheveux apparaissent deux à trois mois après un événement déclencheur, comme une infection, une intervention chirurgicale, un accouchement ou une période de stress important. Ce phénomène est appelé effluvium télogène et correspond à une perturbation temporaire du cycle capillaire. Dans la majorité des cas, la densité des cheveux se rétablit progressivement après la disparition du facteur responsable. Pour limiter les risques, les dermatologues recommandent d'adopter une alimentation équilibrée, de privilégier les soins capillaires doux et d'éviter les traitements agressifs ainsi que les coiffures trop serrées. Ils déconseillent également la prise systématique de compléments alimentaires sans avoir identifié une éventuelle carence. Si la chute devient importante, persiste plusieurs mois, entraîne une diminution visible de la densité capillaire ou s'accompagne de plaques sans cheveux et d'anomalies du cuir chevelu, une consultation dermatologique est nécessaire. En effet, si la saison peut influencer le cycle capillaire, toute perte excessive ne doit pas être automatiquement considérée comme saisonnière, car elle peut révéler un problème de santé nécessitant un diagnostic et une prise en charge adaptés.

TURQUIE

16 morts dans une explosion à Izmir

L'explosion dans une usine sidérurgique près de la ville portuaire d'Izmir, dans l'ouest de la Turquie, a fait seize morts et treize blessés dont deux très grièvement, a déclaré lundi le président Recep Tayyip Erdogan. «Malheureusement, 16 personnes ont perdu la vie dans l'explosion, tandis que 13 autres, dont deux sont dans un état critique, continuent de recevoir des soins médicaux», a déclaré le président turque à la télévision. «Les circonstances de cet incident tragique (...), notamment les raisons pour lesquelles il a eu lieu, l'éventuelle existence de négligences et l'identité des responsables, seront établies», a-t-il ajouté. La puissante déflagration s'est produite vers 9h00 locales à l'usine Habas Demir Celik à Aliaga, à environ 60 kilomètres au nord d'Izmir, après l'effondrement d'une grue dans un four industriel.Un incendie s'est ensuite déclenché sur le site. «Lors d'une opération de remplacement de chaudière (...), le pont roulant est tombé et les matériaux qui en sont tombés ont atterri dans le four à arc, provoquant une explosion dans l'aciérie située derrière celui-ci», a expliqué le gouverneur d'Izmir, Süleyman Elban.Les images de l'agence DHA montraient un épais nuage de fumée s'élevant dans le ciel bleu, tandis que les flammes semblaient engloutir une haute structure au sein de l'usine. Un précédent bilan faisait état de six morts.

BULGARIE

Un carambolage fait une dizaine de morts sur l'autoroute Trakia

Une dizaine de personnes sont mortes mardi dans un accident impliquant une cinquanteaine de véhicules sur l'autoroute de Thrace, à hauteur de Yambol, dans le sud-est de la Bulgarie, a rapporté l'agence de presse bulgare BTA. Selon l'agence, c'est une scène de désolation qui s'étend sur plusieurs centaines de mètres sur l'autoroute Trakia, à hauteur de l'échangeur de Zimnitsa, dans la région de Yambol.BTA a fait état de deux collisions successives impliquant environ cinquante véhicules légers et des poids lourds, provoquant l'incendie d'un camion au milieu des débris.Le gouverneur de la région de Yambol, Georgi Chalakov, a confirmé le décès d'au moins dix personnes.«La situation est particulièrement grave. Sept des patients admis souffrent de polytraumatismes sévères et trois présentent des fractures des membres», a précisé le docteur Valentin Valtchev, directeur adjoint de l'établissement hospitalier, ajoutant que les examens sont toujours en cours pour évaluer l'état des autres victimes. Les enquêtes sont en cours pour déterminer les causes exactes de ce carambolage meurtrier, précise BTA.

TANZANIE

Au moins 21 morts dans une collision entre un bus et un camion

Au moins 21 personnes ont été tuées et cinq autres blessées lundi dans une collision entre un bus et un camion de marchandises dans la région d'Iringa, dans le sud de la Tanzanie, a annoncé la police. Dans un communiqué publié lundi, la police régionale d'Iringa a précisé que les victimes comprenaient dix hommes, neuf femmes et deux enfants. L'accident s'est produit au carrefour de Kiponzero, sur la route reliant Iringa à Mbeya, lorsqu'un bus est entré en collision avec un camion, selon le communiqué. La police a indiqué que les cinq passagers blessés recevaient des soins médicaux et que, selon les premiers éléments de l'enquête, une défaillance du système de freinage du bus pourrait avoir fait perdre au conducteur le contrôle de son véhicule. Elle a toutefois précisé que les causes exactes de l'accident ne seraient établies qu'à l'issue d'une enquête approfondie.

Climat

Des scientifiques **belges** alertent sur la montée des eaux du littoral

En Belgique, un rapport publié par le Centre d'analyse des risques liés au changement climatique (Cerac) alerte sur l'accélération de la hausse du niveau de la mer, avec des taux dépassant 5 mm par an depuis 2015. Cette tendance concerne tous les ports du littoral belge et devrait se poursuivre.



Le niveau de la mer a augmenté de près de 24 centimètres depuis les années 1950 à Ostende, sur le littoral belge, et la hausse s'est accélérée durant la dernière décennie, indique un rapport publié, lundi, alertant sur le réchauffement climatique d'origine humaine. Le rapport, publié par le Centre d'analyse de risques liés au changement climatique (Cerac), créé en Belgique après les inondations meurtrières de l'été 2021 dans les vallées de Wallonie, met en évidence que la partie belge de la mer du Nord n'échappe pas aux effets du réchauffement. Il énumère une série de «risques climatiques» --prolifération d'algues nuisibles, dégradation des écosystèmes marins, toxicité de l'eau--, dont les autorités doivent tenir compte, par exemple pour mieux protéger les infrastructures portuaires ou poursuivre le développement de l'éolien offshore. Il y a plusieurs facteurs d'explication. Mais une «forte hausse» des températures moyennes à la surface de l'eau ces dernières décennies est observée parallèlement à une élévation du niveau de la mer.

«A Ostende, le niveau de la mer a augmenté d'environ 23,6 cm entre 1951 et 2024, ce qui correspond à une moyenne annuelle de +3,2 mm», écrivent les auteurs du rapport.

«Des observations récentes indiquent une accélération du taux d'élévation (...), avec des tendances dépassant 5 mm par an depuis environ 2015», ajoutent-ils, en soulignant que la hausse concerne tous les ports du littoral belge et devrait se poursuivre. «La probabilité et la gravité des risques, ainsi que les coûts d'adaptation, augmentent à chaque degré. Avant tout, il reste essentiel de limiter le réchauffement climatique», ajoute le rapport.

Chine

L'excédent commercial **atteint** 1000 mds de dollars

La Chine a annoncé mardi avoir passé dès le mois d'octobre la marque des 1.000 milliards de dollars d'excédent commercial depuis le début de l'année, avec un bond des exportations vers l'UE et les Etats-Unis. Sur les dix premiers mois de l'année, l'excédent commercial chinois avec l'UE a progressé de 28,6 % à 310,67 milliards de dollars, soit plus d'un milliard par jour, malgré les efforts des Vingt-Sept pour tenter de contrecarrer cette tendance Le commerce extérieur continue de s'imposer comme un moteur de l'économie chinoise, notamment grâce à l'explosion de la demande pour les produits liés à l'intelligence artificielle et dans le domaine de la voiture électrique. Pour le seul mois d'octobre, les exportations chinoises ont progressé de 35,2 % sur un an à 412,3 milliards de dollars. Les importations ont elle aussi fortement grimpé, de 41,6 % sur un an à 307,1 milliards de dollars, mais sans permettre d'empêcher le creusement du déficit.Parmi les exportations, 54,58 milliards sont allés vers l'Union européenne en octobre, en hausse de 24,4 %, pour un excédent mensuel chinois de 33,4 milliards.Les exportations chinoises vers les Etats-Unis ont elle aussi bondi en octobre, de 32,9 % à 46,4 milliards, malgré le contexte de guerre tarifaire lancée par le président américain Donald Trump.

Pour diversifier son économie

La Côte d'Ivoire mise sur les **mines** et l'énergie

La Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser 38.000 milliards de francs CFA (environ 66 milliards de dollars) d'ici 2040 pour développer ses secteurs minier, pétrolier et énergétique, avec l'ambition de doubler leur contribution au produit intérieur brut (PIB) et d'en faire un deuxième pilier de l'économie nationale aux côtés de l'agriculture. La Politique intégrée des ressources minérales et de l'énergie (PIRME), présentée lundi à Abidjan par le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, vise à coordonner le développement de ces trois secteurs et à renforcer leur contribution à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Selon le ministre, la contribution cumulée des secteurs minier, pétrolier et énergétique au PIB devrait passer d'environ 7% en 2025 à près de 14% à l'horizon 2040. Jusqu'ici, ces trois domaines étaient généralement abordés séparément, alors que leurs performances sont étroitement liées, a-t-il expliqué. La politique prévoit notamment de renforcer les infrastructures de transport et de transformation des ressources naturelles, d'améliorer l'approvisionnement énergétique des industries et d'accroître la participation des entreprises ivoiriennes aux chaînes de valeur. A l'horizon 2040, la Côte d'Ivoire ambitionne de porter sa production pétrolière à 500.000 barils par jour et sa puissance électrique installée à 11.400 MW. Le pays vise également une part d'au moins 45% d'énergies renouvelables dans son mix électrique dès 2030. Dans le secteur minier, les objectifs portent notamment sur une production de 150 tonnes d'or affiné et une valorisation locale du manganèse de 1,25 million de tonnes par an, selon les données présentées par les autorités. Le gouvernement ambitionne notamment de produire localement, d'ici 2035, au moins 95% des biens et services nécessaires à l'industrie extractive et de porter à 95% la proportion de nationaux sur les plateformes pétrolières et dans les mines industrielles.

FC Lens

Titraoui brille face à l'OM

De retour dans le onze de départ du RC Lens, Yacine Titraoui a livré une excellente prestation face à l'Olympique de Marseille. Une sortie rassurante pour l'international algérien avant de retrouver les Fennecs.

Resté sur le banc lors de l'humiliation subie face à Côme (1-9) en Ligue des champions, Yacine Titraoui a retrouvé sa place de titulaire ce dimanche avec le RC Lens. Opposés à l'Olympique de Marseille pour la 10e journée de Ligue 1, les Sang et Or se sont inclinés (1-2), malgré une prestation encourageante de l'international algérien, particulièrement actif dans l'entre-jeu.

Aligné d'entrée, Titraoui a affiché beaucoup d'envie et pris plusieurs initiatives offensives. Le milieu de terrain s'est notamment procuré une énorme occasion dans le temps additionnel de la première période (45e+1), mais sa frappe a été repoussée par Jeffrey De Lange. Dès le retour des vestiaires, il a de nouveau sollicité le portier marseillais. Sur le plan statistique, l'Algérien a récupéré sept ballons et réussi 16 de ses 22 passes vers l'avant. Il a toutefois remporté un seul de ses six duels et écopé d'un carton jaune à la 79e minute.

Cette titularisation intervient à quelques jours du rassemblement de novembre de l'équipe nationale algérienne. Absent lors du précédent stage en raison d'une blessure, Titraoui fait son retour chez les Verts, après avoir été retenu par Brahim Hemdani.



Avant le double rendez-vous togolais

Hemdani au pied du mur avec de nouvelles **absences**

L'ère Brahim Hemdani sur le banc de touche de la sélection algérienne franchit un cap pour le moins exigeant. Alors que les Verts s'apprêtent à croiser le fer avec le Togo à l'occasion de la troisième et de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027), le nouveau sélectionneur doit composer avec un cumul de contraintes physiques et de dossiers épineux. S'il s'agit avant tout de préserver la première place du groupe I, la dynamique actuelle offre son lot de turbulences au staff technique.



Entre les murs du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, ce deuxième rassemblement de l'ère Hemdani- marqué par pas moins de sept mouvements dans la liste par rapport au mois précédent- s'ouvre sous le signe des forfaits. L'ailier Mohamed Bachir Belloumi, déjà diminué avant de quitter Hull City, et le latéral gauche Jaouen Hadjam (Brighton) ont dû jeter l'éponge. À cette double absence s'ajoute celle du portier du MC Alger, Abdelatif Ramdane, libéré à la suite d'un deuil familial et remplacé par Rayane Yesli de l'Olympique Akbou.

Pour pallier l'absence de Hadjam, le technicien algérien a fait appel à Fahem Benaïssa (24 ans), pensionnaire de Mantova en Serie B italienne, appelé pour la toute première fois sous le maillot national. Malgré tout, ce pépin physique tombe au plus mauvais moment. Il vient exacerber les incertitudes sur le flanc gauche de la défense, d'autant que le secteur s'avère fragilisé par l'éviction de Rayan Aït Nouri, avec qui des frictions avaient éclaté lors du précédent rassemblement automnal.

Réajustements tactiques et impératif de confirmation

Face à ce contexte délicat, Brahim Hemdani est contraint de repenser ses schémas tactiques. Pour colmater la brèche sur le flanc gauche de la défense, l'option menant à Rami Bensebaïni apparaît comme une solution de premier plan. Pur gaucher, le taulier de l'axe central des Verts pourrait endosser ce rôle de dépanneur de luxe, quitte à obliger l'encadrement technique à redessiner l'architecture de la charnière centrale.Ces rectifications surviennent alors que l'effectif, fort de 26 éléments incluant les retours de Hicham Boudaoui et Yacine Titraoui ainsi que les nouveaux venus Mohamed Azzi (CSKA Moscou) et Abderrahmane Rebbache (Deportivo Alavés), trône au sommet de sa poule avec 4 points. Acquis au forceps grâce à un succès initial contre la Zambie (3-1) et un partage des points au Burundi (2-2), ce viatique demeure fragile dans un groupe extrêmement serré où le Togo et la Zambie totalisent 3 unités, reléguant le Burundi à la dernière place avec un seul point.La double confrontation face aux Éperviers, dont la première manche se tiendra ce samedi 14 novembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00) avant la manche retour fixée au mardi 17 novembre au stade de Kégué à Lomé (17h00), fait office de véritable examen de passage. Brahim Hemdani va devoir imprimer sa griffe, stabiliser un collectif en pleine mue et trouver les clés pour que ces secousses n'enrayent pas la dynamique des Verts en route vers la CAN-2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

H.M.

Belgique

Zorgane s'illustre encore

Le sélectionneur de l'Algérie a choisi de changer deux éléments au milieu de terrain, pour les remplacer par des joueurs qui étaient blessés lors du regroupement du mois de septembre, à savoir Hicham Boudaoui et Yacine Titraoui. Seulement, les deux qui ont été éliminés sont eux même en pleine forme avec leurs clubs !

Il s'agit d'Adil Aouchiche qui a joué les 90 minutes lors des quatre derniers matchs de Schalke en Nundesliga et en Coupe. Ce dernier appelé pour la deuxième fois chez les Verts, a réalisé une entrée en jeu interessante face au Burundi dans un rencontre compliquée.

Le second c'est Adem Zorgane, 26 ans, en équipe A depuis 2019 mais qui ne compte que 26 caps en sept ans, pour cause, il n'arrive jamais à s'imposer dans la durée, même quand ses performances sont à la hauteur, comme ce fut le cas lui aussi face au Burundi.

Engagé en Ligue Europa avec la Saint-Gilloise après avoir découvert la Champions League, Zorgane blessé au retour de la dernière date FIFA, a pourtant repris sa place chez le leader du championnat Belge. Passeur face au Celta Vigo, il a réalisé un excellent match face à Genk, montrant tout sa panoplie.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

Le CRB jouera les Mauritaniens de l'AS Douanes

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, sera opposé au club mauritanien de l'AS Douanes, lors du 2e tour préliminaire de l'épreuve, à la suite de la décision favorable émise lundi par le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne, dans l'affaire ayant opposé la formation mauritanienne à Hafia Conakry (Guinée)

«L'AS Douanes informe ses supporters que le TAS a rendu, lundi à Lausanne, sa sentence dans l'affaire qui l'opposait à Hafia Conakry. Le TAS a rejeté l'appel déposé par le Hafia le 8 octobre 2026, et de confirmer la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF du 14 septembre 2026, qui avait retenu le cas de force majeure et ordonné la reprogrammation du match retour du premier tour préliminaire. Cette décision confirme définitivement la qualification de l'AS Douanes pour le deuxième tour préliminaire», a indiqué le club mauritanien dans un communiqué.Le différend est né du rapport de la rencontre retour, initialement prévu à Conakry. L'AS Douanes avait expérimenté des contraintes techniques pour expliquer l'impossibilité de se déplacer et de jouer à la date programmée, une décision contestée par le club guinéen. La rencontre avait finalement été reprogrammée et réussie par la formation mauritanienne (1-0). Lors du match aller, les deux équipes se sont quittées sur un score de parité (2-2) à Nouakchott. Le Hafia FC avait décidé de saisir le TAS afin de contester la qualification de l'AS Douanes. Les dates de la double confrontation entre le Chabab et l'AS Douanes seront dévoilées prochainement par la CAF.

Handball / Mondial 2027

La paire arbitrale Belkhiri et Hamidi **retenue**

Le duo d'arbitres algériens, Youcef Belkhiri et Sid Ali Hamidi, a été retenu par la Fédération internationale de handball (IHF) pour officier lors des rencontres du 30e Championnat du monde masculin, prévues du 13 au 31 janvier 2027 en Allemagne, a annoncé lundi la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Le président de la FAHB, Mourad Bousbet, a formulé, en son nom et au nom des membres du bureau fédéral, ses félicitations aux deux arbitres algériens à la suite de leur désignation parmi les officiels appelés à diriger les rencontres de cette compétition mondiale.

Le président de l'instance fédérale et l'ensemble de son équipe ont également exprimé leurs vœux de réussite au duo arbitral, considéré comme une fierté de l'arbitrage algérien et africain, à l'occasion de ce rendez-vous international majeur.

Au total, 26 binômes représentant 22 fédérations nationales ont été retenus par l'IHF pour cette édition, auxquels s'ajoutent quatre paires de réserve.

Sur le plan sportif, la sélection algérienne masculine, dirigée par le technicien espagnol Raoul Alonso, évoluea dans le groupe E, aux côtés des îles Féroé, du Portugal et de la Pologne.

Le Sept national entamera la compétition face aux îles Féroé le 14 janvier, avant d'affronter le Portugal le 16 janvier, puis la Pologne le 18 janvier. Les trois rencontres du premier tour se dérouleront à la GETEC Arena de Magdebourg.

L'Algérie, qualifiée pour ce rendez-vous mondial après sa quatrième place au Championnat d'Afrique des nations 2026 au Rwanda, tente de décrocher l'une des trois premières places de son groupe, qualificatives pour le tour principal.

MANCHESTER UNITED

Licenciement imminent pour Carrick

Manchester United se rapproche de démettre son entraîneur Michael Carrick et de mettre un terme à sa mission à la tête du staff technique, alors que les résultats se dégradent et que le club occupe l'une des places de relégation en Premier League anglaise.



Manchester United a abordé la trêve internationale en occupant la dix-huitième place au classement de la Premier League, dans la zone de relégation, après son match nul spectaculaire face à Aston Villa sur le score de 4-4, dimanche, à Old Trafford.

Bien que la direction de Manchester United ait confirmé qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise, plusieurs sources ont révélé au journal britannique The Athletic que les responsables de United avaient commencé à étudier des noms de candidats pour succéder à Carrick, avec des prévisions annonçant son limogeage avant la rencontre face à Liverpool à Anfield, dans 13 jours.

Mauricio Pochettino, sélectionneur de l'équipe des Etats-Unis, devrait figurer parmi les principaux candidats pour reprendre les rênes, tandis qu'Eddie Howe, ancien entraîneur de Newcastle United, et Julian Nagelsmann, qui a récemment pris en main la sélection d'Allemagne, bénéficient de l'estime de certains responsables au sein du club.

La décision définitive concernant l'avenir de Carrick nécessitera l'accord de Sir Jim Ratcliffe, copropriétaire du club, ainsi que de la famille Glazer, détentrice de la majorité.

La situation de l'ancien milieu de terrain est devenue périlleuse depuis plusieurs semaines, après un début de saison marqué par un net recul des résultats de son équipe, qui n'a remporté qu'une seule victoire en championnat et seulement trois victoires toutes compétitions confondues.

Les Red Devils en net recul

Après la défaite trois buts à zéro à domicile face à Bournemouth le mois dernier, la direction de Manchester United a décidé d'accorder à Carrick et à ses joueurs davantage de temps pour tenter de redresser la barre et de renouer avec des résultats positifs. Mais les trois matches disputés par l'équipe par la suite n'ont donné lieu qu'à une seule victoire, obtenue aux dépens de la Roma en Ligue des champions, ce qui a renforcé les prévisions annonçant la fin de la courte période de Carrick comme entraîneur permanent de l'équipe, avant la prochaine rencontre.

Manchester United avait nommé Carrick entraîneur permanent de l'équipe en mai dernier, avec un contrat de deux ans, à l'issue de la période réussie qu'il avait passée comme entraîneur intérimaire, après avoir pris les commandes en succédant à Ruben Amorim en janvier.

La mission intérimaire de Carrick avait débuté alors que l'équipe occupait la septième place en Premier League anglaise, mais il est parvenu à provoquer une nette amélioration des résultats et du niveau, Manchester United ayant récolté 39 points au cours de ses 17 matches restants de la saison, pour terminer la compétition à la troisième place.

Aucun autre club n'a été en mesure de récolter davantage de points en championnat la saison dernière depuis la prise de fonction de Carrick, la série de résultats de Manchester United comprenant des victoires face à Manchester City, Arsenal, Liverpool et Chelsea.

Mais cette réussite sur le plan national ne s'est pas poursuivie au cours de la saison actuelle, Manchester United n'ayant remporté qu'une seule victoire lors de ses 10 premiers matches en Premier League anglaise, et s'étant par ailleurs fait éliminer de la Coupe de la Ligue anglaise par Brighton.

ITALIE

Capello compare Yildiz à Yamal

Fabio Capello, l'entraîneur italien chevronné, a lancé une comparaison remarquée entre l'une des stars de la Juventus et la star du Barça, Lamine Yamal, dans un éloge qui a reflété l'ampleur de son admiration pour les qualités que possède le joueur bianconero.

Lors de la cérémonie de remise des prix « Bulgarelli Numero 8 », qui s'est tenue au Palazzo d'Accursio, siège de la municipalité de Bologne, Capello, président du jury du prix, s'est chargé de présenter la star de la Juventus, le Turc Kenan Yildiz, en entamant son propos par un éloge de ses capacités créatives, avant de lui attribuer une description exceptionnelle.

Capello a déclaré à propos de Yildiz: «Il fait des choses qui ne viennent à l'esprit de personne, la Juventus, le football et les supporters le regrettent», avant d'ajouter: «Il possède l'imagination et il la donne aux autres. C'est le Lamine Yamal de l'Italie.»

Cet éloge est intervenu à un moment où Yildiz poursuit sa convalescence d'une blessure à l'os métatarsien du pied, qui l'a éloigné des terrains, le joueur ayant profité de l'occasion pour faire le point sur son état physique et sur la date attendue de son retour.

Après avoir remercié Capello pour ses mots, Yildiz a déclaré : « Je vais bien maintenant, et j'espère revenir sur les terrains bientôt. La Juventus me manque, et j'ai hâte de pouvoir rejouer. »

Interrogé sur la date de son retour, il a répondu : «Je ne sais pas quand vous me verrez sur le terrain, mais on peut dire que je reviendrai en décembre.»

Ce prix est organisé par l'Association des footballeurs italiens et récompense les personnalités les plus en vue qui se sont illustrées au cours de la saison (passée). Il porte le nom de la légende de Bologne et de l'ancienne sélection italienne Giacomo Bulgarelli (1940-2009), qui fut l'un des plus grands milieux de terrain de l'histoire de Bologne, porta le numéro 8 pendant presque toute sa carrière et fut l'un des fondateurs de l'Association des footballeurs italiens.



O LYON
L'Espagnol Vicens à la barre technique

L'Espagnol Carlos Vicens a été nommé entraîneur de Lyon avec un contrat d'une durée de 18 mois, succédant au Portugais Paulo Fonseca parti brusquement au Sporting Portugal, a annoncé lundi l'Olympique lyonnais, 6e de Ligue 1.Vicens, 43 ans, qui arrive avec quatre adjoints, est lié avec l'OL jusqu'au 30 juin 2028. Il dirigera son premier entraînement mardi. Il effectuera ses débuts sur le banc rhodanien à Lille, le 21 novembre, au retour de la trêve internationale.Le Portugais Jorge Maciel, qui assure l'intérim la semaine dernière, est confirmé dans le nouvel encadrement.Formé au Majorque CF, Carlos Vicens n'a jamais pu passer professionnel et il a surtout joué dans les divisions inférieures espagnoles en tant que joueur semi-pro jusqu'à l'âge de 27 ans.

C'est aussi à ce niveau qu'il a débuté en 2010 comme entraîneur en Espagne avant de tenter sa chance en Angleterre, en 2017 à Manchester City où il a grimpé les échelons de l'académie, des U12 jusqu'aux U18 avec lesquels il a remporté la Coupe d'Angleterre de la catégorie.Il a ensuite intégré, en 2021, l'encadrement de l'équipe professionnelle menée par Pep Guardiola, durant quatre ans, en charge des phases arrêtées, avant d'être entraîneur nommé principal du SC Braga (1ère div. portugaise) en 2025 pour sa première expérience comme numéro un au plus haut niveau.

Pays Bas

Van Dijk met Xavi dans **l'embarras**

L'Espagnol Xavi Hernández, sélectionneur de la Pays-Bas, a reçu un coup dur avant la fin du parcours de son équipe en phase de groupes de la Ligue des nations, après la confirmation de l'absence du capitaine Virgil van Dijk et de l'attaquant Brian Brobbey pour les deux prochaines rencontres en raison d'un manque de disponibilité physique.

La Fédération néerlandaise de football a annoncé ce lundi l'écartement du duo, en vue des rencontres face à la Grèce et à l'Allemagne, dans le cadre des deux dernières journées des compétitions du Groupe 1.

L'absence de van Dijk survient malgré sa participation à la victoire de Liverpool contre Crystal Palace sur le score de 3-1 dimanche, et malgré le fait qu'il ait disputé l'intégralité des minutes des matchs de son équipe en Premier League anglaise cette saison, mais la Fédération néerlandaise a confirmé son indisponibilité pour jouer sur la scène internationale.

La rencontre face à la Serbie, qui s'était conclue par une victoire des Pays-Bas 2-1 en octobre dernier, avait constitué la 100e sélection internationale dans la carrière du défenseur de Liverpool, dont l'absence représente une perte de taille pour la sélection, compte tenu de son rôle de leader et de son importance dans la défense.

L'attaquant Brian Brobbey est lui aussi écarté des plans, malgré sa participation à la victoire de Sunderland face à Chelsea sur le score d'un but à zéro dimanche, après que la Fédération néerlandaise a également confirmé son indisponibilité.

Brobbey avait auparavant été titulaire face à l'Allemagne lors de l'entame du parcours des Pays-Bas dans la compétition, en septembre dernier, mais il avait quitté le terrain sur blessure après un peu plus d'une demi-heure de jeu, avant de manquer les rencontres suivantes face à la Serbie et à la Grèce.

Xavi a décidé de ne convoquer aucun remplaçant pour le duo, si bien que la liste de la sélection néerlandaise compte 23 joueurs en vue des deux prochaines échéances.

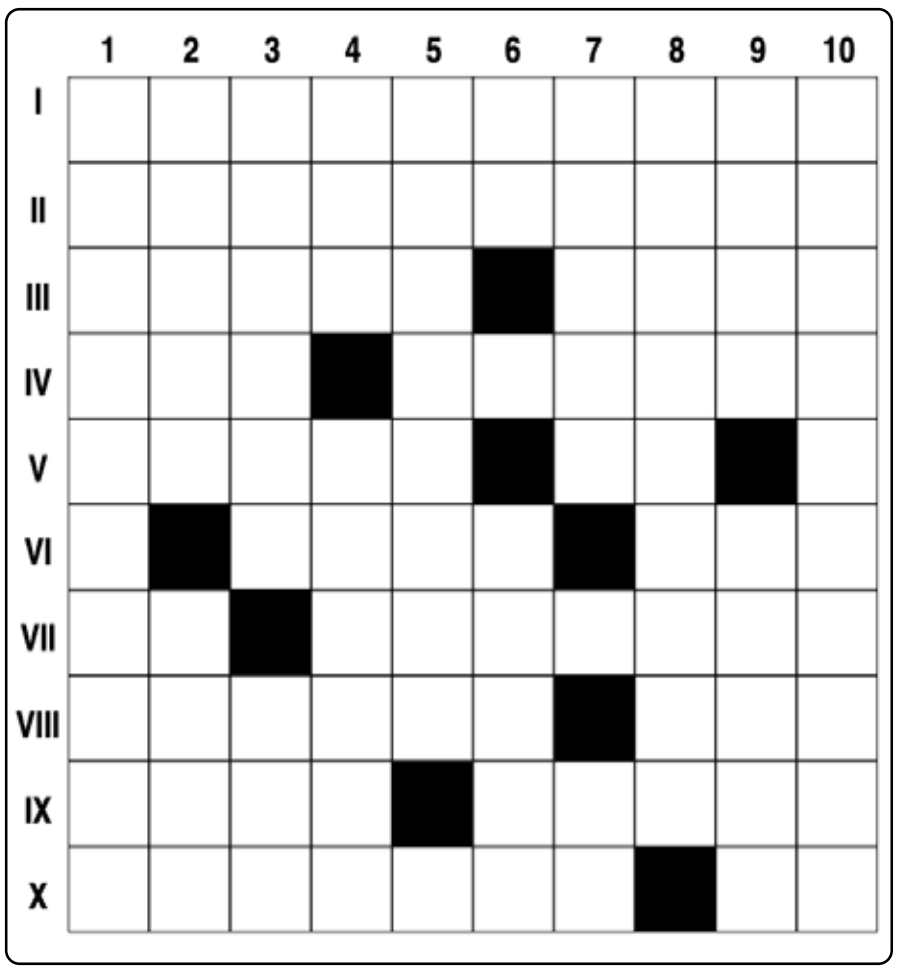
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

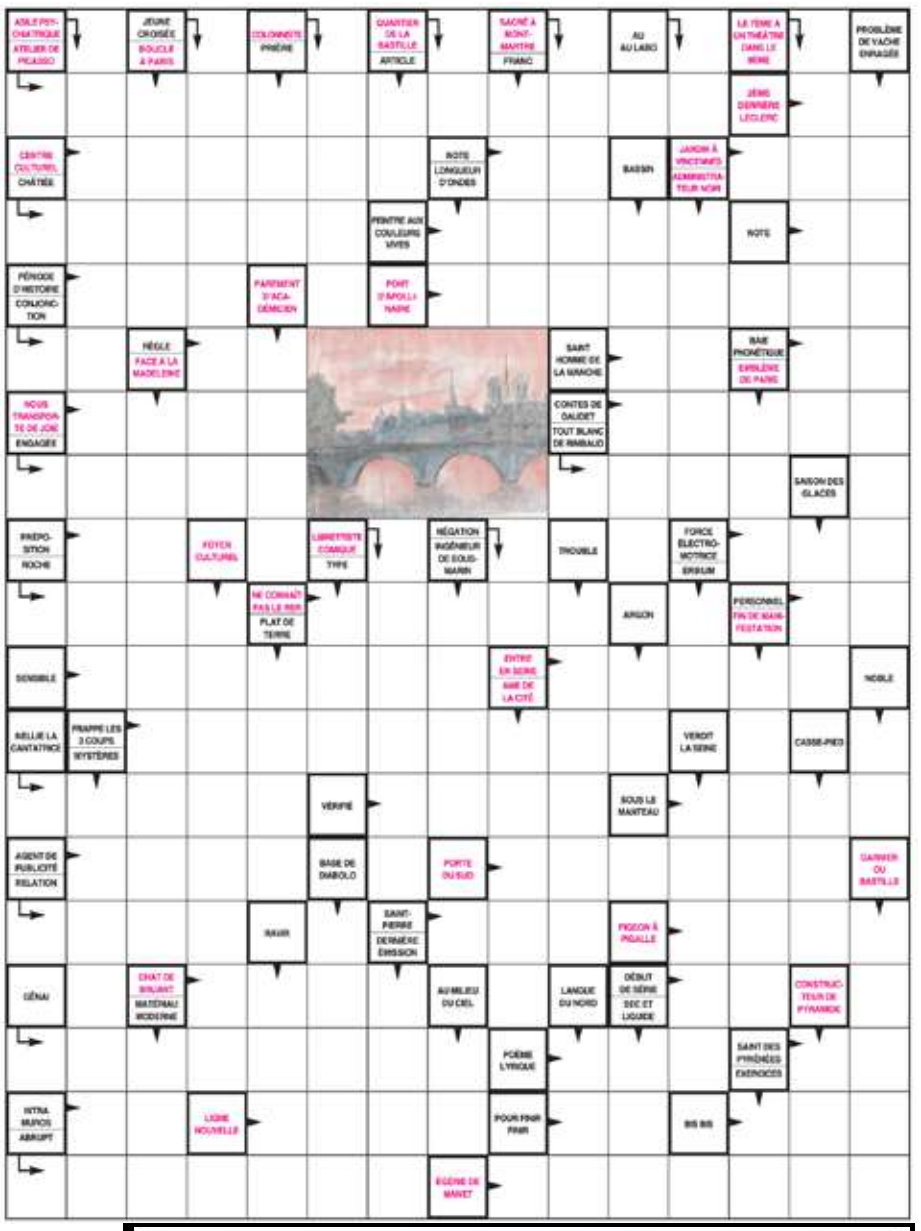
I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcoure de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace.
VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité.
Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

VERTICALEMENT

1. Gros oeuvre…ou grand oeuvre, c'est selon.
2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKU

	9	1	3		6			7
	3	4						9
6			1					
1	8				7			
	6	5				3	8	
			6				2	5
					1			3
9						8	4	
4			2		3	5	1	

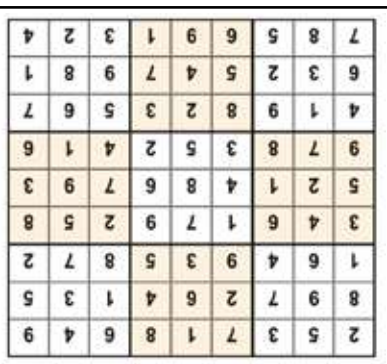
MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais (New YorK)

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE
ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN
ETALE
HOULE
ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON
LAISSE
LITTORAL
MAREE
MARNAGE
MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE
PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	I	M
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

SUDOKU



LES MOTS CROISÉS



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



COOPÉRATION CULTURELLE ALGÉRO-RUSSE

La peinture russe **s'invite** au Palais de la culture

Douze peintres russes et une soixantaine de toiles investissent la galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Au-delà de la découverte du réalisme russe, cette exposition ouvre la voie à un nouvel échange artistique, avec des œuvres consacrées à l'Algérie qui seront prochainement présentées en Russie.



La galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria accueille, depuis hier, une exposition consacrée au réalisme russe. Intitulée « Le réalisme russe », cette manifestation réunit douze peintres russes qui présentent une soixantaine de tableaux, offrant au public algérien un aperçu d'un courant artistique profondément ancré dans la tradition picturale de ce pays.

Ouverte aux visiteurs jusqu'au 11 novembre, l'exposition rassemble des œuvres inspirées de différents sujets, allant des paysages naturels aux scènes de la vie quotidienne, en passant par diverses compositions figuratives. Le regard porté sur les détails, la précision du dessin et la fidélité à la réalité constituent les principaux traits de cette sélection. Les paysages russes y occupent une place importante, révélant la diversité des décors et des atmosphères qui nourrissent l'imaginaire des artistes.

Parmi les peintres participants, Maksim Fayustov se distingue par une série de toiles consacrées à l'Algérie. Une présence qui donne à cette exposition une dimension particulière, en faisant dialoguer deux univers culturels à travers le regard et la sensibilité d'un artiste russe.

Présent au vernissage, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Alexey Solomatine, a mis en avant l'intérêt de cette initiative, qui permet au public algérien de mieux connaître une partie de la création artistique russe. Il a également relevé la forte affluence enregistrée lors de l'ouverture, considérant cette mobilisation comme un signe des liens d'amitié entre les deux peuples et de l'intérêt que suscitent la culture et les arts russes auprès de visiteurs de différentes nationalités.

Le diplomate a, par ailleurs, souligné le caractère inédit de cette manifestation à Alger, qui met pour la première fois à l'honneur des peintres russes appartenant au courant réaliste. Il a rappelé que les artistes réunis dans cette exposition revendiquent leur attachement à l'école traditionnelle des beaux-arts russes et à un mouvement qui entend renouer avec l'héritage d'une ancienne association de peintres réalistes. Fondée à l'époque des tsars, celle-ci avait disparu à la suite de la révolution socialiste.

La rencontre ouvre également des perspectives de collaboration entre artistes des deux pays. En coordination avec l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, des peintres russes devraient ainsi réaliser une série de tableaux inspirés de l'Algérie. Ces créations seront ensuite présentées au public russe dans le cadre d'une exposition intitulée « L'Algérie à travers les yeux des peintres russes ».

Cette initiative devrait permettre de prolonger les échanges au-delà de la manifestation organisée à Alger, en donnant aux artistes russes l'occasion de porter leur regard sur les paysages, les lieux et les différentes facettes de l'Algérie. Une démarche qui inscrit la peinture dans une dynamique de découverte réciproque et de rapprochement culturel entre les deux pays.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SUPÉRIEUR

Premier concours de doctorat à l'École nationale supérieure des beaux-arts

L'École nationale supérieure des beaux-arts Ahmed-et-Rabah-Asselah d'Alger vient de franchir une nouvelle étape dans son parcours universitaire avec l'organisation de son tout premier concours d'accès au doctorat de troisième cycle. Une première dans l'histoire de cet établissement, qui marque une avancée dans le développement de la formation supérieure et de la recherche dans les disciplines artistiques.À cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, s'est rendue dimanche dans cet établissement pour s'enquérir des conditions de déroulement de cette échéance académique et prendre connaissance des moyens organisationnels et pédagogiques mobilisés.

Cette première session se distingue notamment par la numérisation intégrale de l'ensemble de ses étapes, mise en œuvre en coordination avec l'Université de Saïda. Une démarche qui traduit l'évolution des méthodes d'organisation et d'évaluation des concours universitaires, tout en donnant une place accrue aux outils numériques dans la gestion des établissements de formation artistique.

Au total, 174 candidats, issus de différentes universités du pays, prennent part à ce concours, répartis entre quatre spécialités : la peinture, la sculpture, le design graphique et le design d'espace.L'organisation de cette première édition repose également sur une mobilisation universitaire élargie. Des enseignants et des spécialistes des universités de Constantine, Mostaganem, Djelfa, Tlemcen et Alger 2, ainsi que de l'Université de Saïda, ont été associés à cette opération.

Cette collaboration permet de réunir différentes compétences académiques autour d'une même échéance et de veiller aux conditions de son bon déroulement.

Cette initiative s'inscrit dans les orientations du ministère de la Culture et des Arts, qui entend renforcer la qualité de la formation supérieure et de la recherche scientifique au sein des écoles et instituts artistiques relevant de son secteur. Elle participe également à la consolidation de leur vocation universitaire et de leur statut d'établissements académiques à part entière, appelés à former des compétences spécialisées dans les différentes disciplines artistiques.

Avec ce premier concours de doctorat, l'École nationale supérieure des beaux-arts élargit ainsi son offre de formation et consolide sa place dans le paysage de l'enseignement artistique supérieur. Une évolution qui ouvre de nouvelles perspectives à la recherche et à la formation des futurs chercheurs et spécialistes dans le domaine des arts.

Rédaction Culturelle

Affaire Saâda Arbane

Le verdict **tombe** pour Kamel Daoud



Le tribunal de Fellaoucène, à Oran, a condamné, mardi, l'écrivain Kamel Daoud et son épouse, Aïcha Dhadouh, à cinq ans de prison ferme et à une amende de 300 000 dinars chacun. La juridiction a également confirmé le mandat d'arrêt international délivré à leur encontre.Cette décision intervient dans le cadre de la plainte déposée par Saâda Arbane. Les deux prévenus étaient poursuivis pour divulgation du secret professionnel, vol d'un dossier médical et atteinte à la vie privée.

Lors de l'audience du 13 octobre dernier, le représentant du parquet avait requis une peine de six ans de prison à leur encontre.À l'issue du verdict, l'avocate de la plaignante, Me Aïcha Derar, a estimé que la décision de justice reconnaissait le préjudice subi par sa cliente. Elle a notamment expliqué que cette dernière aurait vu son histoire personnelle utilisée malgré son opposition, qu'elle aurait clairement exprimée à l'écrivain.L'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie de Sidi Chahmi s'était également constitué partie civile dès le début de la procédure. Son représentant avait été entendu par le juge d'instruction au sujet du dossier médical de Saâda Arbane, qui était suivie au sein de cet établissement par une psychiatre.Cette affaire porte ainsi sur des questions liées au secret médical, à la protection des données personnelles et au respect de la vie privée, au cœur de la plainte déposée par Saâda Arbane.

Trait d'esprit

“Celui qui déplace la montagne, c’est celui qui commence à enlever les petites pierres.”

Confucius

La diaspora africaine s’impose dans le paysage politique américain

Les élections de mi-mandat de 2026 ont mis en lumière une présence plus affirmée de responsables politiques issus de familles africaines au Congrès américain. Leurs parcours et leurs priorités diffèrent, mais leurs victoires témoignent d’une diaspora de plus en plus visible dans les institutions et dans les débats nationaux. Au Michigan, Abdul El-Sayed, fils d’immigrés égyptiens, a remporté un siège au Sénat et devient le premier musulman à y siéger. Sa campagne, portée par des propositions progressistes sur la santé et le financement de la politique, a démontré qu’un candidat issu de l’immigration pouvait rassembler au-delà de sa communauté d’origine. Dans le New Jersey, Adam Hamawy, né en Égypte, a lui aussi été élu à la Chambre des représentants. Au Colorado, Melat Kiros, 29 ans, a remporté un siège après avoir battu la sortante de son propre parti lors des primaires. Ces succès s’inscrivent dans une évolution plus large : des électeurs issus des diasporas africaines participent davantage à la vie politique, tandis que de nouvelles générations de candidats se présentent et gagnent en visibilité. Leurs expériences familiales et leurs trajectoires nourrissent les discussions sur l’accès aux soins, le coût de la vie, l’immigration et la politique étrangère. Il serait toutefois réducteur de parler d’un bloc politique homogène. Ces élus viennent de pays et de milieux différents, et leurs idées ne se confondent pas. Leur émergence marque plutôt l’élargissement de la représentation américaine. La diaspora africaine ne se contente plus de suivre les débats, elle contribue désormais à les façonner.

Averianov décoré au Mali après une annonce erronée de sa mort



Le président malien Assimi Goïta a décoré le général russe Andreï Averianov du grade de commandeur de l’ordre national du Mali, en reconnaissance de sa contribution au rapprochement entre les deux pays, notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité. Cette distinction remet en lumière une erreur commise par RFI, qui avait annoncé en avril 2026 que le général avait été tué lors d’une attaque contre un méthanier russe au large de la Libye. Des témoignages et des informations faisant état de ses déplacements à Madagascar puis à Moscou contredisaient cette version. RFI a finalement retiré son article et présenté ses excuses.

Le triathlon de Taghit revient en janvier

La neuvième édition du Triathlon International de Taghit à Bechar est programmée le 28 janvier 2027, rapporte hier l’APS qui cite le comité d’organisation. Les inscriptions pour participer à cet événement ont débuté le mardi 9 novembre et les organisateurs espèrent enregistrer un fort taux d’inscription, comme lors des éditions précédentes, y compris de la part d’athlètes étrangers, notamment d’Europe de l’Est et du Royaume-Uni. L’épreuve majeure de la précédente édition, « Ironman », disputée le 30 janvier 2026, a été remportée par le Britannique Lain Veitch en 10 h 40 min 55 s, devant deux Tchèques, respectivement Petr Vabrousek (10 h 01 min 54 s) et Radek Vychopen (11 h 16 min 49 s). Pour ce qui est de l’épreuve intermédiaire, le « Half Ironman », la victoire est revenue à l’Algérien Reda Khelifi, qui l’a emporté en 5 h 43 min 44 s, devant l’Ukrainien Oleksandr Varfolomiiev (6 h 08 min 15 s), tandis que Billel Ouahrani complétait le podium en 6 h 18 min 05 s. Le triathlon est un sport d’endurance qui consiste à enchaîner sans interruption trois disciplines dans un ordre immuable : la natation, le cyclisme et la course à pied. Les transitions entre chaque épreuve (les zones de transition) font partie intégrante du chronomètre.

Alerte orange aux vents violents

Un bulletin météorologique spécial annonce des vents de sud-ouest soutenus dans plusieurs wilayas. Placés en vigilance orange, ils devraient souffler entre 60 et 70 km/h, avec des rafales pouvant atteindre ou dépasser les 80 km/h. L’épisode est prévu aujourd’hui à partir de 9 heures et devrait se poursuivre jusqu’à jeudi à 3 heures du matin. Les wilayas concernées sont Béchar, Naâma, El Bayadh, Laghouat, Sidi Bel Abbès, Saïda et Tiaret.

Tacherift reçoit le commandant Azzedine et Drifa Ben M’hidi



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu hier au siège du ministère le moudjahid Rabah Zerari, dit « Commandant Azzedine », et la moudjahida Drifa Ben M’hidi, sœur du chahid-symbole Larbi Ben M’hidi, l’un des principaux chefs de la glorieuse révolution de libération nationale, indique un communiqué du ministère.
La rencontre a permis d’évoquer les hauts faits héroïques de la génération de novembre et de mettre l’accent sur l’importance de préserver la mémoire nationale et de sauvegarder les témoignages vivants des moudjahidates et des moudjahidines, qui constituent un précieux legs historique et une référence pour les générations montantes, précise-t-on de même source.
Au cours de cette rencontre, les deux moudjahidine ont exprimé « leurs vifs remerciements et fait part de leur considération au ministre pour l’intérêt et l’attention que le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit accorde aux moudjahidates et aux moudjahidates », ajoute le communiqué.

L’EXPRESS

La délégation du CSJ décroche la deuxième place à Oman

La délégation du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a remporté le prix de la deuxième meilleure délégation lors de la quatrième édition du programme « Jeunes ambassadeurs », organisé au Sultanat d’Oman du 1er au 5 de ce mois. La distinction a été attribuée à l’issue d’une simulation du modèle de l’ONU consacrée au Conseil de sécurité.



La session a porté sur le thème « l’intelligence artificielle entre la réalisation des objectifs de développement durable et la déstabilisation ». Les participants ont débattu des opportunités offertes par cette technologie dans des domaines tels que la santé, l’éducation, l’environnement et l’innovation, ainsi que des risques liés à la désinformation, à la manipulation et à l’usage abusif de l’intelligence artificielle. Selon un communiqué du CSJ, la délégation algérienne a été récompensée pour sa performance, sa participation active et ses compétences démontrées dans les débats et le dialogue diplomatique. Le chef de la délégation, Alaa Eddine Achour, a été choisi pour prononcer le discours de clôture au nom des jeunes représentants seize pays. Dans son intervention, Achour a passé en revue les moments forts du programme. Il a salué une initiative qu’il a décrite comme un espace de formation et d’échange permettant aux jeunes de développer leurs compétences en diplomatie et en relations internationales, tout en renforçant leur capacité à contribuer au traitement des défis internationaux. Le programme « Jeunes ambassadeurs » est organisé par le ministère omanais de la Culture, des Sports et de la Jeunesse. Sa quatrième édition a réuni de jeunes participants autour d’ateliers, de rencontres avec des personnalités et d’activités visant à renforcer les compétences en leadership, négociation, prise de parole et coopération internationale.

La distinction obtenue par le CSJ constitue une reconnaissance de la présence algérienne dans ce rendez-vous régional dédié à la formation des jeunes en matière de diplomatie et de dialogue multilatéral.

R. N.

PÉTITION CONTRE CNEWS

Plus d’un million de signatures, mais pas de débat à l’Assemblée



La commission des Affaires culturelles et de l’Éducation a décidé, hier, de classer sans suite la pétition « Supprimer CNews de l’audiovisuel français ». La décision intervient alors que le texte avait franchi, deux jours plus tôt, le seuil du million de signataires sur la plateforme de l’Assemblée nationale. Le vote a révélé une commission divisée : 28 députés se sont prononcés pour le classement, tandis que 25 souhaitaient que la pétition donne lieu à un débat dans l’hémicycle. Ce résultat ferme la voie à un examen direct par la commission, mais la Conférence des présidents de l’Assemblée peut encore décider d’organiser un débat en séance publique. L’ampleur de la mobilisation donne au dossier une portée qui dépasse la seule question du sort de la chaîne. La pétition demande le retrait de sa convention de diffusion et sa fermeture, estimant que CNews ne respecte pas ses obligations. La chaîne conteste ces accusations. Plusieurs sanctions ont été prononcées à son encontre par l’Arcom, le régulateur de l’audiovisuel. Le classement de la pétition ne met donc pas nécessairement fin au débat politique. Il laisse toutefois en suspens la demande de plus d’un million de signataires, alors que la décision d’ouvrir ou non une discussion dans l’hémicycle appartient désormais à la Conférence des présidents. ■